EPICERIE
TRAITEUR
LA CENA
OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H
585, boul. des Laurentides
Piedmont
450.227.8800

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
Pour le choix !
450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA
514
347.3786
France
Rémillard
franceremillard@gmail.com
Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost
POUR DES SERVICES
tout en
douceur
Clinique
Dentaire
Dre Isabelle Poirier

SHAWBRIDGE
BIÈRES, PIZZAS & CHARCUTERIES ARTISANALES
Dans une épicerie près de chez vous
et au P'tit Magasin Shawbridge !
3023 BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST, QC, CAN, J0R 1T0

APRIL
Super Flo
Prév-automobiles
mécanique 224-2771
3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca
NAPA AUTOPRO
nokian TYRES
Freins et suspension
Vente et installation de pneus de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant
Injection électronique
Direction et alignement
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS
Aussi sur le WEB
journaldescitoyens.ca
Prochaine parution : jeudi 11 juillet 2025
Distribution : 11 400 exemplaires
Jeudi 19 juin 2025
Volume 25, numéro 08



De vrais débrouillards

Photo Carole Bouchard

Michel Fortier **– Lors de la Grande journée des petits entrepreneurs, qui s'est tenue à la Halte Boréale de Prévost le samedi 7 juin dernier, Evan et Delphine ont accueilli chaleureusement le public à leur kiosque, où ils présentaient des chandelles et des vaporisateurs aromatisés fabriqués de leurs propres mains.** **– Pages 2 et 3**

POLITIQUE



Nicolas Toupin, à la mairie

«On veut l'implication directe des citoyens! On veut une ville à échelle humaine et donner un accès facile aux loisirs. Il y a 14 000 habitants qui te font confiance», déclare le nouveau candidat à la mairie en prévision des prochaines élections municipales.

– page 7

SOCIÉTÉ



Surplus de deux millions

À Sainte-Anne-des-Lacs le 9 juin dernier, les états financiers de l'année 2024 ont été présentés. Pour une deuxième année de suite, les revenus de la municipalité ont excédé ses charges. Après un surplus de 500 000 $ en 2023, l'excédent budgétaire atteint cette fois 2 millions de dollars.

– page 24

CULTUREL



Un espace de partage culturel

La nouvelle bibliothèque à Prévost, ce centre de savoir situé dans le nouveau secteur *Cœur des courants*, deviendra un véritable lieu de rencontres et d'échanges dans lequel les citoyens de tous âges pourront se rencontrer en 2027. On ne doute pas qu'elle fera la fierté de tous les Prévostois.

– page 26

BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL
Déjeuner
Dîner
Retour à la maison
VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost
Voisin



La Grande journée des petits entrepreneurs

Rencontre avec de jeunes débrouillards

Lise Pinard

Ils ont entre 6 et 16 ans et arrivent avec leurs caisses, leurs présentoirs et tout ce qui peut servir à l'étalage de leurs produits, sans oublier le coffret qui en récoltera les profits de la journée!

C'est samedi, le 7 juin dernier, tôt le matin, que l'équipe de la Halte Boréale qui chapeaute l'événement, sous la direction de Valérie Stevens la propriétaire, a monté 56 kiosques dans le vaste stationnement attenant à la boutique, prêts à recevoir les jeunes entrepreneurs accompagnés de leur soutien moral, soit environ 105 enfants. La contribution des parents est un appui important dans l'organisation des petits entrepreneurs qui dégagent tous un enthousiasme débordant devant cette expérience à laquelle ils se préparent depuis plusieurs semaines et qui confirme aujourd'hui le résultat de leurs efforts.

Les visiteurs émerveillés par la créativité

Par cette merveilleuse journée ensoleillée l'atmosphère est fébrile autour des tables car les jeunes commerçants ont bien compris que c'est dans la présentation que les objets ou produits prennent toute leur valeur.

Il est 9 heures, et c'est l'ouverture officielle pour les visiteurs. On aperçoit la file qui commence à circuler dans les allées, observée par nos jeunes entrepreneurs et leur accueil chaleureux. Les visiteurs émerveillés par la créativité et la nouveauté étalées sur les comptoirs ne peuvent retenir leur *Wow!* au passage. Non seulement l'entrepreneur l'a dessiné, cousu, cuisiné, peint ou enfilé, mais il peut le décrire dans sa composition et sa confection, car il en est l'artisan. Tous comprennent vite que le commerce se définit par la confiance qui s'établit entre un acheteur et un vendeur et se termine souvent par une vente. Ce qui fait place à de joyeuses argumentations à défendre leurs produits. Il faut mentionner que ces petits débrouillards ont la fibre écoresponsable, car la composition de leurs produits confirme qu'ils se préoccupent de l'avenir de la planète.

Tout a été prévu pour le divertissement et les arrêts de restauration sont installés pour satisfaire les ventres creux ou les assoiffés qui combattent la chaleur. Monsieur le maire leur a fait l'honneur d'une visite, accompagné de quelques conseillers; et on considère que plus de 400 visiteurs se sont présentés à l'événement, car le va-et-vient aux heures de pointe dans les allées était à son comble.

Une réussite sans précédent!

C'est avec le cœur léger que ce baptême du jeune entrepreneur prend fin et on ramasse tout jusqu'à… l'an prochain! Les jeunes ont ajouté une expérience mémorable dans leur vie qui a pour certains semé l'idée d'une carrière dans le monde des affaires de demain.



Photo : Lise Pinard

Antoine (11 ans) présente ses bloc-notes personnalisés



Photo : Lise Pinard

Rafaëlle (10 ans) et Adèle (9 ans) : des savons, des chouchous et des porte-clés



Photo : Lise Pinard

Louanne (7 ans) et Lili-Soleil (9 ans), elles. fabriquent des chandelles à l'huile de soja, une découverte!



Photo : Lise Pinard

Camille (11 ans) coud des sacs de tout format qui protègent les objets fragiles ou précieux



Photo : Lise Pinard

Emilyane (12 ans) devant ses créations au crochet et ses pousses de plantes, ça occupe!



Photo : Lise Pinard

Une petite touche de Théa, elle cuisine des gâteries pour chien





Le terrain au sud de la Halte Boréale accueillait près de 105 enfants participant à la Grande journée des petits entrepreneurs, édition 2025. Difficile de résister à leur sourire, à leurs yeux émerveillés et leur enthousiasme entrepreneurial sans repartir les mains pleines



Photo : Lise Pinard

L'Artelix, ce sont les toiles d'Alexis (11 ans), un artiste peintre fou des couleurs !

Photo : Carole Bouchard

Thalie (11 ans) offre des Oscar, petit squelette décoratif réalisé avec de la corde et des nœuds

Photo : Lise Pinard

Le petit des grands pots de céréales santé présentés par Clara (12 ans) et Melia (11 ans)

Photo : Michel Fortier



Photo : Lise Pinard

Élianne (13 ans) offrait des produits pour le soin des lèvres



Photo : Michel Fortier

Victoria et Anabelle (13 ans) offraient de la limonade et des sucreries



Photo : Carole Bouchard

Jean-Christophe (14 ans) offre de l'huile d'olive piquante



Not' Journal

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Il faut défendre nos valeurs et notre histoire

Lors de la dernière édition, je vous ai parlé de l'enseignement de notre histoire nationale suscitait de nombreux débats au sein de notre société. Je vous rappelais que les pédagogues du Ministère avaient changé le programme afin de reléguer les connaissances historiques en arrière-plan au profit du développement des connaissances. Je vous disais que cela n'avait tout simplement pas d'allure d'évacuer nos grands événements, nos traumatismes et nos personnages qui ont façonné notre histoire. Eh bien! Le mal est bien plus profond qu'il n'y paraît.

Depuis quelques années, voire une ou deux décennies, on assiste en Occident à une espèce de révisionnisme historique afin de ne pas heurter certaines communautés ou groupes récemment installés dans nos sociétés. Ainsi, on déboulonne des statues, on efface des noms, on repeint des façades de bâtiments pour cacher des symboles rappelant l'histoire nationale. Des exemples, il y en a plein, notamment en France et aux États-Unis.

Au Québec, on n'a pas besoin d'experts pour revisionner l'histoire. En effet, notre cher premier ministre, François Legault, le fait tout seul. En fin de semaine dernière, notre premier ministre était en visite en France. Il a eu l'immense privilège de visiter l'endroit où travaillait Charles de Gaulle à Paris, lorsqu'il était président de la République. Bien que cet endroit soit devenu un musée, très rares sont ceux qui peuvent y mettre les pieds. J'avoue que j'ai eu un petit pincement de jalousie lorsque j'ai vu notre premier ministre bien assis dans ce bureau.

Mais la suite m'a carrément fait désenchanter. J'ai d'abord cru que j'avais mal entendu. J'étais empli de perplexité. Puis, en réécoutant le reportage de sa visite, cette perplexité s'est changée en incrédulité puis en sourde colère. La bêtise de ses paroles est complètement ahurissante. Monsieur Legault a profité de son passage dans ce bureau pour réinterpréter la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967. Tout le monde se rappelle la célèbre phrase du « Vive le Québec libre! » lancée sur le balcon de l'hôtel de Ville de Montréal qui créa un incident diplomatique entre la France et le Canada et qui allait galvaniser le mouvement indépendantiste québécois. Or, notre premier ministre, qui n'est pas à une ineptie près, a dit ceci : « On peut l'interpréter à plusieurs degrés. Je pense que René Lévesque l'a pris au premier degré, c'est correct, mais c'était aussi pour dire le peuple, la nation québécoise doit s'affirmer dans le Canada. »

Mais quelle aberration! Voyez ce que dit de Gaulle lors de son passage à Donnacona en juillet 1967 : « Maintenant, je vois le présent du Canada français, c'est-à-dire un pays vivant au possible, un pays qui en train de devenir maître de lui-même. (...) Votre peuple ne doit dépendre que de lui-même. » Puis voyez ce qu'il confie à son ministre Alain Peyrette en août 1967 à propose de sa visite au Québec et au statut politique des Québécois : « On a quand même bien compris que je ne suis pas allé au Québec fêter le centenaire de la Constitution canadienne, mais pour sceller les retrouvailles de la France d'Europe et de la France d'Amérique. Dans cette fausse confédération, les provinces ne sont pas souveraines. (...) Ce qui est aujourd'hui souhaitable, c'est que le Québec forme une confédération, au sens moderne du mot, avec les provinces anglophones. »

Continuons de dénaturer notre histoire, de ne pas enseigner les événements historiques comme il se doit et il y aura d'autres guignols qui diront n'importe quoi à propos de notre histoire à des fins politiques, élitistes ou personnels. Je m'attends de mon Premier ministre, surtout lorsqu'il nous représente à l'étranger, qu'il défende nos valeurs et notre histoire. Pas qu'il fasse du révisionnisme honteux. Et pour un homme qui était le plus pressé de faire l'indépendance, c'est à se demander ce qu'on lui a promis pour renier ses convictions et détourner le sens des mots d'un des personnages les plus importants du XX^{e} siècle. Honte à vous, monsieur Legault!



Photo : Carole Bouchard

La ferme de l'artisan

De belles trouvailles!

Carole Bouchard

Le samedi, à Prévost, sur la rue de la Traverse (juste derrière la gare) se tient un marché d'artisans fermiers où plusieurs kiosques présentent différents produits : des légumes fraîchement cueillis, des savons parfumés aux épices, des fleurs colorées.

Maxime Belleau, ce jeune agriculteur maraîcher en est l'initiateur. Il avait acquis un petit lopin de terre à Prévost, il y a quelques années, où il cultivait ses légumes, mais maintenant un espace beaucoup plus grand à La Conception lui permet de produire une plus grande variété. L'aventure a grandi et il s'est entouré de producteurs artisans qui l'accompagnent tous ces samedis de l'été afin d'y vendre leurs produits. Alors, soyez curieux et allez découvrir le kiosque où toutes les fleurs qui y sont présentées sont comestibles! Ou, encore, allez humer les savons parfumés. Les amateurs de poteries et mycophiles seront choyés par la diversité qui y est offerte.

Maison d'Entraide de Prévost

Evelyne Landry

Juin à la *Maison*

Fermetures à venir

Veuillez prendre note que la Maison d'Entraide sera fermée

- Le 24 juin (fête nationale du Québec – Saint-Jean-Baptiste)
- Le 1er juillet (fête du Canada)
- Du 20 juillet au 3 août inclusivement pour les vacances estivales
- De retour le lundi 4 août, à 13 h

Important

Durant ces périodes de fermeture, merci de ne pas déposer de dons sur place. Cela permet d'éviter les vols et les dommages causés par les intempéries. Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration!

Ne manquez pas nos ventes spéciales!

Ventes à la friperie

- 27 et 28 juin : étiquettes rouges à 50 % de rabais

Vente au sac

- 4 juillet : remplissez un sac réutilisable pour 6 $ au comptoir. Aussi 50 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt (certaines exceptions s'appliquent)

Ventes du mois de juillet

- Tout le mois de juillet : tout sera à 50 % de rabais dans nos trois aires de vente. Certaines exceptions s'appliquent.

Profitez-en pour faire le plein d'économies! Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur notre page Facebook, ou consultez notre site web pour être au courant de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux.

Ventes de garage

La Maison d'Entraide de Prévost vous attend lors des ventes de garage, les 17 mai • 14 juin • 12 juillet • 30 août. Pour l'occasion, plusieurs tables seront installées à l'avant et à l'arrière de l'organisme, avec une grande variété d'articles à vendre. Le comptoir, la friperie et l'entrepôt seront exceptionnellement ouverts de 9 h à 16 h ces journées-là. Venez faire de belles trouvailles tout en soutenant une bonne cause!

Arrivée du curio
Les trésors d'hier vous attendent

Depuis plusieurs mois, nous avons patiemment mis de côté des objets d'autrefois, soigneusement choisis pour leur âme, leur histoire et les souvenirs qu'ils portent en silence.

Aujourd'hui, ces trésors prennent place dans notre tout nouveau curio, situé dans le bâtiment principal, près de l'entrée du comptoir. Vous y découvrirez des pièces vintage, antiques et empreintes de mémoire, témoins d'époques révolues et de vies bien remplies. Si l'un d'eux vous touche, parlez-en à la personne à la caisse du comptoir. Elle vous en ouvrira les portes.

Viens glaner avec nous – le 27 juin!

Le glanage, c'est l'art de cueillir les fruits et légumes oubliés dans les jardins et les espaces publics de Prévost – une belle façon de partager, d'éviter le gaspillage et d'aider ceux qui en ont besoin. Tout ce qu'on récolte sera remis à la banque alimentaire de la Maison d'Entraide de Prévost.

Le 27 juin (heure à confirmer), tout le monde est bienvenu, même si tu n'habites pas Prévost! Infos ou inscription : 450 224-2507 – *coordination@maisonentraideprevost.org*

C'est quoi le glanage?

C'est l'art de cueillir les fruits et légumes non récoltés dans les jardins communautaires, les arbres fruitiers et les autres espaces de la ville de Prévost. Le tout, pour éviter le gaspillage et nourrir les gens dans le besoin. Une belle façon de faire une différence concrète dans la communauté tout en profitant du plein air!

Heures d'ouverture : Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h (ouvert entre midi et 13 h); le samedi, de 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost (Qc) J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca

Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS
www.journaldescitoyens.ca

Mission
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.
Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration :
Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes
Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :
Yvon Blondin : yvonblondin@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoit Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté : jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Théberge : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca
Henri Beauregard : henbeaur@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca
Marie-Andrée Clermont, Denys Duchesne,
Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes : Gleason Théberge et Line Le Blanc
Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca
Imprimeur : TC Transcontinental
Tirage certifié : 11 400 exemplaires
Distribution : Postes Canada : médiaposte
Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de : Culture et Communications Québec

Tirage certifié AMECQ
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

La population en otage : des ministres silencieux !

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca
communiqué de Lise Boivin, porte-parole RCSL

La FIQ-SPSL, la CSN et l'APTS, représentant plus de 17 000 travailleurs en santé des Laurentides, s'unissent au Regroupement des citoyens en santé (RCSL) pour dénoncer l'inaction des ministres Éric Girard (Finances), Sonia Bélanger (Santé) et Benoit Charrette (Environnement) face au sous-financement chronique du réseau régional, aux retards des projets hospitaliers et à la privatisation croissante des services.

Dans la semaine du 2 juin, des membres de cette coalition se sont présentés devant les bureaux des trois ministres pour exiger des engagements clairs.

Une région oubliée

La population des Laurentides a doublé en 25 ans, devenant la 4e plus grande région administrative du Québec avec 7,5 % de la population. Pourtant, son réseau de santé ne reçoit que 4,5 % du budget provincial, soit un manque à gagner de plusieurs centaines de millions de dollars chaque année. À cela s'ajoutent des compressions récentes de 34,8 M$ imposées par Santé Québec.

« Les effets de ce sous-financement sont connus et documentés », rappelle Lise Boivin, porte-parole du RCSL. « Et pourtant, malgré les engagements répétés du premier ministre depuis 2018, les projets de modernisation sont encore repoussés. »

Hôpitaux vétustes, patients en danger

Le cas de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme (HRSJ) est éloquent : rapport accablant de la vérificatrice générale, installations obsolètes, risques d'infection, organisation déficiente du transport des patients. Et ce projet est en attente… depuis 2001. « Quatre des six hôpitaux des Laurentides comptent parmi les dix plus vétustes du Québec », ajoute Julie Daignault de la FIQ-SPSL. Pourtant, malgré une motion unanime à l'Assemblée nationale en mai 2021 reconnaissant l'urgence de la situation, les projets de modernisation à Saint-Jérôme, Mont-Laurier et Saint-Eustache ont encore été repoussés.

Le dernier Plan québécois des infrastructures prévoyait un démarrage des travaux en 2025. Mais les récentes déclarations du ministre Dubé, priorisant soudainement l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, laissent craindre un énième recul.

Une logique absurde et injuste

Déplacer les budgets prévus pour les Laurentides vers d'autres régions aggrave l'injustice. « Déjà, plus de 30 % des patients des Laurentides doivent être soignés ailleurs, notamment à Montréal, faute de ressources suffisantes ici », s'insurge Marie-Claude Bérubé, de l'APTS.

Cette approche centralisatrice, qui favorise les soins en silo, va à l'encontre d'un développement durable et équitable du réseau de la santé. Elle épuise le personnel, démoralise la population et entretient un système à deux vitesses.

Des élus trop silencieux

Nous n'apercevons toujours aucune pelle mécanique à l'HRSJ, ni à Saint-Eustache, ni à Mont-Laurier. Le silence des députés régionaux et des ministres concernés devient inquiétant.

C'est pourquoi nous avons interpellé, en personne, monsieur Éric Girard, député de Groulx; madame Sonia Bélanger, députée de Prévost et ministre responsable de la région; ainsi que monsieur Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes. Nous leur demandons :



Photo courtoisie

Groupe de citoyens venus manifestés devant le bureau de la députée Sonia Bélanger (Santé) à Prévost le 4 juin dernier

- un financement équitable à hauteur de notre poids démographique;
- l'arrêt immédiat des compressions budgétaires;
- le lancement sans délai, à l'automne 2025, des projets de modernisation des trois hôpitaux régionaux.

Nous avons assez attendu. Le temps des promesses creuses est révolu. C'est maintenant qu'il faut investir dans la santé des Laurentides.

NDLR : Nous avons pu constater que des prises de sang sans frais sur Clic-santé sont reportées à plus d'un mois, que des demandes pour voir un médecin pour des problèmes de santé moyennement graves ne provoquent pas de réponse et que notre clinique de santé Mères et monde de Prévost ne vous accueille que si vous avez obtenu un rendez-vous de Clic-santé qui ostensiblement ne fonctionne pas très bien. Pour toutes ces raisons, nous croyons utile de publier ce texte.

LE P'TIT MAGASIN
SHAWBRIDGE
15% DE RABAIS
SUR LES
MEILLEURES SAUCISSES
DE PRÉVOST DEPUIS 2018 !
TOUT L'ÉTÉ, EN JUILLET ET AOÛT 2025 !
*Aucune autre promotion ne peut être jumelée. Des conditions peuvent s'appliquer.





3023 BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST, QC, CAN, J0R 1T0

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Prévost !

Yvon Blondin yvonblondin@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 9 juin 2025

Une séance du conseil des plus animées, une cinquantaine de citoyens présents. Un sujet en particulier a suscité de vives réactions : la présentation par madame Monelle Beaulne d'une pétition signée par 55 résidents du Vieux-Shawbridge s'opposant à la construction d'un immeuble de six logements situés au 1175, rue Principale qui fait l'objet d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Les inquiétudes soulevées sont nombreuses : perte potentielle de valeur foncière, augmentation de la circulation, respect du caractère historique du quartier, pollution lumineuse, problématiques de stationnement et atteinte à l'harmonie générale du milieu. Le promoteur, présent dans la salle, a pris la parole durant la période de questions. Il a demandé au maire d'invoquer les dispositions de la loi 30, qui permet la construction de logements locatifs lorsqu'un manque est constaté. Le maire Germain a répondu que le sujet serait discuté lors du prochain caucus.

Par ailleurs, le maire s'est dit très satisfait d'annoncer la signature d'une nouvelle convention collective avec les employés municipaux, cols blancs et cols bleus. L'entente inclut l'adoption de la semaine de quatre jours, accompagnée d'une plus grande flexibilité des horaires de travail. Elle prévoit également du temps supplémentaire obligatoire durant les opérations de déneigement hivernal. Ce travail sera réalisé en partie par le personnel municipal, alors que les appels d'offres au secteur privé – notamment pour le déneigement des trottoirs – deviennent de plus en plus coûteux. Du côté salarial, des augmentations ont été négociées comme suit : 5 % en 2024, 3 % en 2025, 2 % en 2026, 3 % en 2027 et 3 % en 2028. Une entente qualifiée de bénéfique pour les employés comme pour la Ville, dans un contexte budgétaire de plus en plus exigeant.

Les habitations du Vieux-Shawbridge, qui offre des résidences à prix abordables, bénéficieront d'une exemption de taxe qui totaliserait 17 200 $ par année, et par ricochet cette baisse sera appliquée aux baux des locataires.

Surplus budgétaire de la Ville : questions et réactions

Le rapport du vérificateur externe de la Ville de Prévost révèle, au 31 décembre 2024, un surplus budgétaire de 843 793 $. Lors de la période de questions, votre chroniqueur Yvon Blondin s'est interrogé sur la justification de l'augmentation substantielle des taxes en 2025, à la lumière de ce surplus. En réponse, le maire Germain a expliqué qu'en 2024, les taxes perçues auprès des nouveaux résidents avaient excédé les prévisions de 999 028 $, contribuant ainsi au résultat excédentaire, mais que ce surplus allait de toute manière revenir à la population. Le conseiller Joey Leckman a ajouté que dans un budget annuel de 30 millions de dollars, un surplus de 843 000 $, soit près de 3 %, représente un écart relativement modeste, surtout en contexte d'inflation et d'imprévus opérationnels. Monsieur Blondin a ensuite demandé si ce surplus pourrait ouvrir la voie à une baisse de taxes en 2026. La question a suscité un éclat de rire du maire et du conseiller Michel Morin, qui ont ajouté que c'était une avenue plutôt impossible.

Le contrat pour la structure du nouveau pont rattaché à l'avenue du 4-Mai et situé en face du magasin Métro a été voté au coût de 2 933 000 $, les piliers de béton, l'asphaltage et les travaux de terrassement amèneront le total à près de 10 M$, le tout sera financé sur une période de 40 ans, certaines subventions se rattacheront à l'ensemble, ce qui devrait en diminuer le coût pour la Ville.

Un bâtiment modulaire préfabriqué a été acheté au coût de 275 790 $, la structure sera installée au garage municipal de la rue Doucet par notre personnel et servira de cafétéria et autres utilités pour le personnel col bleu de la Ville.

Le conseil a adopté une motion de félicitations à l'intention de la direction des communications, lauréate du prix Plume d'excellence Or de l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour le projet *Le cœur des courants*. Il a également adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer sa décision dans son budget 2026 d'abolir le crédit d'impôt pour les dons aux partis politiques municipaux, en soulignant le rôle fondamental des municipalités dans le fonctionnement de la démocratie.

Un parc à chiens sera installé dans le secteur du lac Écho, l'installation et l'acquisition de la clôture coûteront 8850 $ et le terrain aura une dimension de 30 par 50 pieds.

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.
RBQ # 8100-0994-71
2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
PRÉVOST (QUÉBEC)
CANADA, J0R 1T0
450-438-2023
www.vitreriefl.ca

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
PRÉLÈVEMENTS SANGUINS
Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)
Jasmine Perreault physiothérapeute
Caroline Perreault physiothérapeute
Catherine Paquin physiothérapeute
Laurence Gauvin Couture physiothérapeute
Kim Aspirot ostéopathe
Émilie Bérubé ostéopathe
Nina Uytterhaeghe ostéopathe
Johanne Roy infirmière
CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS
2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
450.224.2322 www.physiodesmonts.com

5$ DE RABAIS 5$ DE RABAIS
pattes & griffes
pattesgriffes.com
745, boul. des Laurentides
Piedmont
450.227.6077
Horaire d'ouverture :
lundi, mardi et mercredi, de 9h à 18h;
jeudi et vendredi, de 9h à 21h; samedi, de
9h à 17h et dimanche, de 10h à 17h.
5 DOLLARS DE RABAIS
AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE
Avec tout achat de 20$ et plus en magasin (toilettage et livraison exclus).
Offre valide jusqu'au 31 décembre 2025.
Limite de 1 coupon par jour.
Certaines conditions s'appliquent.
COUPON

BENOIT ETHIER DD Denturologiste
Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.
Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.
Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...
• Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
• Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible
Plus de 32 années d'expérience à votre service
450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

Nicolas Toupin et le Rassemblement prévostois

Priorités et vision d'un candidat à la mairie de Prévost

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 6 juin dernier, autour d'un café aux Moulins La Fayette, Nicolas Toupin s'est prêté à l'exercice médiatique de répondre aux questions du *Journal*. Ce jeune Prévostois en a profité pour défendre sa candidature, promouvoir ses idées et positionner son parti comme nouvelle force politique en prévision des prochaines élections municipales.

Cette année, la campagne électorale à Prévost pourrait s'annoncer plus animée avec l'arrivée d'un nouveau candidat : Nicolas Toupin, le fondateur du Rassemblement prévostois. À 31 ans, lui et son équipe se présentent comme le visage du renouveau politique sur la scène municipale et comme la véritable alternative au parti du maire sortant.

« OK parfait ! Go ! On y va ! »

Résident de Prévost depuis huit ans, ce jeune père de deux enfants explique que sa candidature n'est pas le fruit d'une décision impulsive, mais d'une réflexion sérieuse partagée avec sa famille depuis près d'un an. Ne trouvant pas d'équipe politique épousant sa vision ni d'opposition assez forte et structurée à Prévost, Nicolas Toupin a choisi de fonder sa propre formation politique pour briguer la mairie.

« On veut l'implication directe des citoyens ! »

L'une des pierres angulaires de sa plateforme électorale est la création de comités consultatifs citoyens dans chaque district, composés de 5 à 7 résidents renouvelés périodiquement. À son avis, ces comités permettraient de faire remonter les préoccupations locales en vue d'assurer une communication fluide entre la population et leurs élus. Son slogan « La parole aux citoyens, l'avenir entre vos mains » illustre d'ailleurs cette ambition.

Cette initiative viserait à améliorer la réactivité des décideurs et à anticiper les problèmes des citoyens en leur permettant de s'exprimer et d'être consultés « avant de venir chiâler au conseil » : un piètre spectacle selon le chef du Rassemblement prévostois pour qui la fonction première des séances du conseil municipal n'est pas d'être le théâtre d'un dialogue de sourds. Ainsi, cette décentralisation des consultations au-delà des séances officielles éviterait que ces séances soient le seul lieu d'expression des citoyens.

« On veut une ville à échelle humaine ! »

Opposé fermement à une densification rapide qui menacerait le cadre de vie de Prévost, Nicolas Toupin plaide pour un développement urbain intelligent, fidèle aux espaces verts et à l'identité locale. Estimant la croissance démographique et immobilière comme inévitable pour ne pas hausser excessivement les taxes, il précise que cette croissance doit s'accompagner d'études d'impact et d'une planification minutieuse. « On n'a pas déménagé à Prévost pour faire une grosse densification, puis faire de gros projets résidentiels où tu rases toute la forêt et où tu fais pousser des maisons. Non, ça n'a pas sa place ! », martèle-t-il.

Si la protection des espaces verts reste une priorité, son équipe se montre prudente, préférant ne pas « s'avancer sur des projets ultraprécis, ce qui amènerait des promesses électorales qui pourraient ne pas fonctionner ». Leur programme prévoit la modernisation des infrastructures en adoptant une approche équilibrée qui tient compte des limites environnementales et de la capacité d'accueil de la ville.

De plus, son parti s'engage à tout faire pour que la caserne de pompiers reste à Prévost, justifiant la sécurité des citoyens et la rapidité des interventions.

« Nous, on est des politiciens de centre ! »

Relativement à l'augmentation des taxes depuis quelques années, jugée « catastrophique », le Rassemblement prévostois souhaite une gestion rigoureuse des finances municipales afin de limiter la hausse des taxes à l'inflation, et ce, sans compromettre la qualité des services ni appliquer l'austérité budgétaire. La nouvelle formation politique propose donc d'internaliser certains travaux et services municipaux en rationalisant des ressources et en renforçant le service d'urbanisme afin de réduire la dépendance de la Municipalité aux gros contrats délivrés à des entreprises externes.

Cette stratégie viserait aussi à consolider la capacité d'intervention locale tout en réalisant des économies durables, même si l'investissement initial pourrait être coûteux.



Photo tirée de la page Facebook du Rassemblement prévostois

Nicolas Toupin, candidat à la mairie aux élections municipales à Prévost

Nicolas Toupin positionne ainsi son parti au centre du spectre politique, critiquant la gestion actuelle qu'il juge trop à gauche et responsable de l'augmentation des taxes.

« Donner de l'accès facile aux loisirs »

Conscient des difficultés socioéconomiques rencontrées par certaines familles, le candidat veut rendre les activités sportives, culturelles et récréatives plus accessibles physiquement et abordables financièrement pour tous, des jeunes aux aînés. Il dénonce la diminution récente des subventions dans certains sports, notamment le baseball, et promet un soutien accru aux infrastructures et aux programmes intergénérationnels.

« Moi, ce n'est pas un *one-man-show* que je veux faire, c'est un travail de groupe avec mon équipe »

Nicolas Toupin valorise le travail d'équipe et la diversité des profils qui composent sa formation politique, privilégiant une gouvernance collégiale basée sur le débat constructif et où les décisions sont prises à la majorité selon une ligne directrice commune. Il appelle les citoyens à le rejoindre, recherchant des collaborateurs et des sympathisants en mesure de débattre et de « faire avancer les idées afin de prendre la meilleure décision pour vrai ».

« Il y a 14 000 habitants qui te font confiance »

Courtier immobilier chez Équipe NT, Nicolas Toupin reconnaît les enjeux éthiques que pourrait susciter son activité alors que les Municipalités ont compétence en matière d'habitation[1]. Cette dualité, entre sa personne publique et privée, pourrait déboucher sur une situation où ses intérêts personnels entreraient en conflit avec ceux de la collectivité qu'il devrait représenter.

Conformément aux règles déontologiques, l'aspirant maire s'engage à éviter toute situation de conflit d'intérêts (réels, potentiels ou apparents) [2 et 3] et à s'abstenir de tout dossier où une partialité pourrait être suspectée. S'il est élu, ce dernier veillera à garantir la transparence et l'intégrité de ses nouvelles fonctions en séparant clairement ses responsabilités municipales de ses activités immobilières.

1. Gouvernement du Québec. 2025. Loi sur les compétences municipales, Recueil des lois et règlements du Québec (RLRQ), chapitre 47.1, article 4

2. Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 2023. « Fiche 4 : L'éthique, la déontologie, les conflits d'intérêts, les actes répréhensibles et le lobbyisme au conseil municipal ». Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux.

3. Gouvernement du Québec. Commission municipale du Québec. 2018. Guide des bonnes pratiques : le conflit d'intérêts.

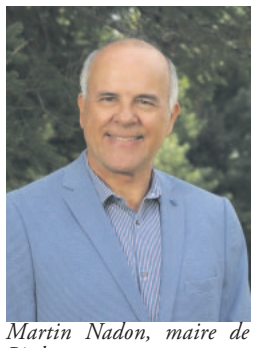
Martin Nadon

Candidat à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut

Michel Fortier

Le maire de Piedmont, Martin Nadon, annonce sa candidature à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Il a été élu maire de Piedmont en 2022 et il travaille activement comme membre au sein de trois différents comités à la MRC, soit : la gestion des matières résiduelles, le développement économique et territorial, l'aménagement et le développement du territoire. Il se dit motivé par la défense de l'intérêt collectif.



Martin Nadon, maire de Piedmont

Défis à venir et enjeux immédiats

Il croit que les principaux défis à la MRC pour les prochaines années seront la protection de notre territoire naturel exceptionnel et l'amélioration de l'offre en logements locatifs pour loger notre monde de façon plus convenable et à un coût le plus abordable possible.

Monsieur Nadon se dit déterminé à contribuer au développement du milieu de vie unique de la MRC des Pays-d'en-Haut, et il a bien hâte d'aller à la rencontre des citoyens des dix municipalités de la MRC au cours des mois à venir afin de les écouter et de discuter avec eux des sujets qui les interpellent.



Quand le Renouveau prévostois avec Paul Germain promet, il livre

SOUS LE LEADERSHIP DE PAUL GERMAIN, LE RENOUVEAU PRÉVOSTOIS A TRANSFORMÉ PRÉVOST. À UNE ÉPOQUE OÙ LES PROMESSES POLITIQUES S'EFFRITENT, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A CHOISI UNE AUTRE VOIE : CELLE DE L'ACTION RIGOUREUSE, DU RESPECT DES ENGAGEMENTS ET D'UNE VISION CLAIRE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS.

DES ENGAGEMENTS TENUS, DES AVANCÉES TANGIBLES – L'un des symboles les plus marquants de cette approche est **l'obtention de l'école secondaire de Prévost**. Après plus de 25 ans d'efforts infructueux, c'est sous l'impulsion de Paul Germain et du comité citoyen que la ville a obtenu son établissement scolaire. Une avancée majeure qui changera la vie des familles prévostoises.

La **sécurité routière** est primordiale après plus de 30 ans de démarches, la limite de vitesse sur la 117 à hauteur de l'école Val-des-Monts est abaissée. Un projet mené avec ténacité pour protéger les enfants et redonner une échelle humaine à nos quartiers.

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ – La santé des jeunes et moins jeunes étant une priorité, l'administration Germain a démarché des médecins et des investisseurs pour mener à la création de la Clinique médicale Mères & Monde, le premier complexe médical à Prévost. Cette clinique de 25 000 pieds carrés accueille près de 50 professionnels de la santé, dont ultimement 20 à 30 médecins de famille. Le complexe offre des services variés, tels que la médecine familiale, une clinique d'urgence, des services périnataux, une pharmacie, de la physiothérapie et des services psychosociaux. Ce projet répond au manque chronique de médecins à Prévost.

SOUTENIR LES FAMILLES DÈS LA PETITE ENFANCE – Conscient des besoins croissants des familles en matière de services de garde, le Renouveau prévostois soutient l'implantation du CPE Les Bonheurs de Sophie dans le secteur du Domaine Laurentien. Ce centre offre 80 places, dont 20 pour les poupons. Le projet, d'un coût de 1,4 million $, permet la création de plus de 15 emplois. La Ville a modifié le zonage, permettant l'implantation de nouvelles garderies, démontrant ainsi son engagement envers les jeunes familles.

PRENDRE SOIN DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS – Parce qu'une ville humaine pense à ses aînés, Prévost accueille la **Maison des aînés** sur son territoire. Ce projet répond à un besoin criant : offrir un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie. La qualité de vie ne s'arrête pas à l'âge de la retraite – elle doit accompagner les citoyennes et les citoyens tout au long de leur vie. Prévost devient ainsi un exemple d'une municipalité qui prend soin de toutes ses générations, avec dignité et respect.

« La politique n'est pas l'art du possible, c'est de rendre possible ce qui est nécessaire. » – Richelieu

BÂTIR UNE VILLE HUMAINE ET DURABLE – Le Renouveau prévostois transforme la ville en repensant les infrastructures urbaines à travers un **plan de mobilité durable**. Plus de trottoirs près des écoles, des sentiers naturels, des routes verdoyantes : l'aménagement du territoire est conçu d'abord pour les piétons de tous âges, les cyclistes et les familles.

La **protection de l'environnement** est aussi au cœur de leur action. La Ville adopte le **premier règlement de décarbonation des bâtiments au Québec**, limitant l'usage du gaz naturel, ainsi que le **premier règlement canadien d'éco-contribution** pour réduire les plastiques à usage unique. Le programme **Éco-Prêt** pour les installations septiques illustre également cette volonté d'allier soutien aux citoyens, préservant nos ressources naturelles.

UN TISSU SOCIAL REVITALISÉ – Le **Vieux-Shawbridge** est aujourd'hui un cœur de village vivant grâce au dynamisme commercial encouragé par la Ville. Boutiques locales, restaurants, microbrasseries : l'initiative a ramené la fierté et la convivialité au centre de Prévost.

Au plan communautaire, l'administration Germain met en place **Partage Club**, favorisant l'entraide entre citoyennes et citoyens, et multiplie les **espaces de jeux libres** pour les enfants dans les quartiers résidentiels.

Le **skatepark** réalisé sans impact fiscal pour les citoyens grâce à des subventions et au Fonds des parcs, démontre la capacité du Renouveau prévostois d'**offrir de nouveaux équipements sans alourdir le fardeau fiscal**.

DE MEILLEURS SERVICES, GÉRÉS AVEC RIGUEUR – La Ville innove en réalisant davantage de **travaux municipaux en régie interne**, permettant d'économiser, de contrôler la qualité et de répondre plus rapidement aux besoins. L'électrification de 75 % de la flotte municipale prouve que l'engagement environnemental se traduit par des gestes concrets et mesurables.

Avec des projets tels que la **nouvelle bibliothèque multifonctionnelle**, aussi un point de ralliement en cas d'urgence, Prévost se tourne vers l'avenir en combinant culture, sécurité civile et communauté. Les salles communautaires seront enfin accessibles et seront aménagées pour répondre aux besoins.

UNE GOUVERNANCE TOURNÉE VERS LA POPULATION – L'adoption d'une **politique de participation publique** inédite à Prévost démontre l'approche du Renouveau prévostois : **bâtir la ville avec les citoyens, et non à leur place**. La consultation n'est pas cosmétique : elle est systématique, intégrée, authentique.

Paul Germain ne voit pas la politique municipale comme un spectacle, mais comme un **métier exigeant**, qui demande méthode, rigueur et respect profond des engagements pris devant la population.

OFFRIR DES ESPACES DE LOISIRS ACCESSIBLES ET RASSEMBLEURS – Afin d'améliorer la qualité de vie des familles prévostoises, le Renouveau prévostois réalise l'implantation de **nouveaux jeux d'eau**. Ces installations, financées sans impact fiscal pour les citoyennes et les citoyens grâce à des subventions, offrent un espace de fraîcheur, de jeu libre et de rencontre. Accessibles à toutes et tous, elles permettent aux enfants de profiter d'activités extérieures sécuritaires et gratuites pendant la saison estivale.

UNE VISION PORTÉE PAR L'ACTION – À Prévost, les promesses se transforment en réalisations tangibles, au service du bien commun.

En misant sur la planification, la persévérance et l'écoute, le Renouveau prévostois démontre que **la politique municipale peut être sérieuse, utile, et profondément humaine**. Chaque projet vise à **améliorer la vie des gens**, aujourd'hui et pour demain.

Le Renouveau prévostois prouve qu'avec une vision claire et du travail acharné, **on change l'avenir d'une communauté.**

PROMESSES TENUES









L'équipe du Renouveau prévostois : Lucie Mayer, district 3; Pierre Daigneault, district 6; Antoine Kingsbury, district 4; Sara Dupras, district 5; Pierre McCann, district 2; Joey Leckman district 1; et Paul Germain à la mairie.

Cette publication est autorisée par l'agente et représentante officielle Sylvie DoRay Daigneault

vivez Prévost

JUIN 2025



L'été s'annonce fleuri et festif !

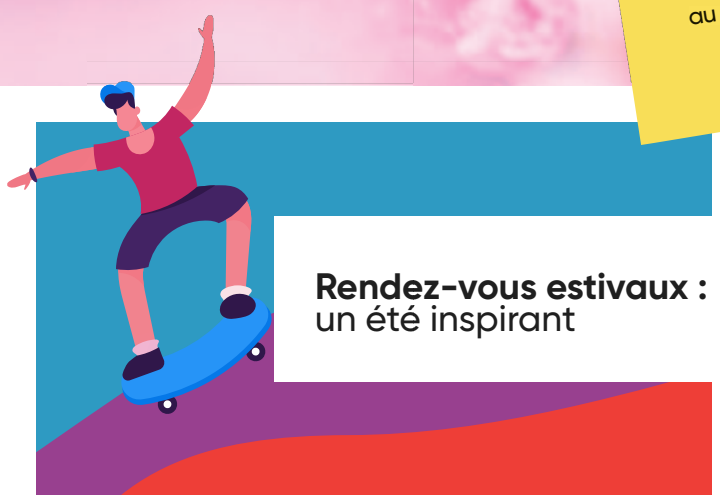
À vous la parole !

Comment souhaitez-vous être informés ?

Répondez au sondage :



Réduire notre consommation d'eau sans se casser le robinet



Rendez-vous estivaux : un été inspirant

Prévost
ici pour inspirer



CŒUR DES COURANTS

Retour sur la séance d'information de la bibliothèque du 31 mai

Le samedi 31 mai, la Ville de Prévost a eu le grand plaisir de dévoiler les plans de sa nouvelle bibliothèque lors d'une séance d'information à l'École des Falaises. La nouvelle bibliothèque de Prévost, qui sera construite dans le secteur Cœur des courants, sera un nouveau centre du savoir qui fera la fierté de tous les Prévostois·es. Il deviendra un véritable lieu de rencontres et d'échanges, dans lequel les citoyens de tous âges pourront se réunir.

Cette séance d'information fut une occasion en or pour présenter les plans, l'architecture et les nouveaux services qui seront offerts à la bibliothèque, ainsi que d'échanger avec des citoyens curieux et engagés. L'enthousiasme était palpable; la Ville remercie celles et ceux qui sont passés pour leurs questions et pour les échanges enrichissants!



PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS

C'est parti !

C'est officiel : le projet de construction de la nouvelle école secondaire à Prévost vient de franchir une étape majeure. La Ville de Prévost a émis le permis de construction à la Société québécoise des infrastructures (SQI), maitre d'œuvre du projet pour le compte du Centre de service scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN), lançant ainsi les travaux pour cette école tant attendue par la communauté.

Cette annonce représente un moment charnière pour les familles, les futurs élèves et tous les citoyens de Prévost et des environs. Le projet d'école secondaire, qui accueillera près de 1200 élèves, vise à répondre à la croissance démographique et aux besoins éducatifs de la région.

« L'émission de ce permis est bien plus qu'une formalité administrative. C'est un signal fort que le projet avance et que la communauté verra bientôt se concrétiser une école moderne, adaptée aux réalités pédagogiques d'aujourd'hui et de demain », a déclaré M. Paul Germain, maire de Prévost.

La Ville de Prévost remercie tous les partenaires impliqués dans ce dossier – dont les citoyens, le CSSRDN et la SQI – pour leur engagement à faire avancer ce projet important à Prévost.

D'autres mises à jour seront partagées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Pour s'inscrire à l'infolettre!

Nous vous invitons à vous inscrire à l'infolettre du Cœur des courants:



Fermeture des bureaux municipaux et de la bibliothèque

Mardi 24 juin
Fête nationale du Québec

Lundi 30 juin
Fête nationale du Canada



UN FRANC SUCCÈS

Ralentis pour moi !

À ce jour, plus de 50 pancartes « Ralentis pour moi » ont été remises à des citoyens par le Service de la sécurité communautaire de la Ville de Prévost.

Il est encore temps de vous procurer la vôtre! Vous êtes invités à passer à la réception du Service des loisirs (2880, boul. du Curé-Labelle) pour récupérer une pancarte que vous pouvez placer près de la rue sur votre terrain.

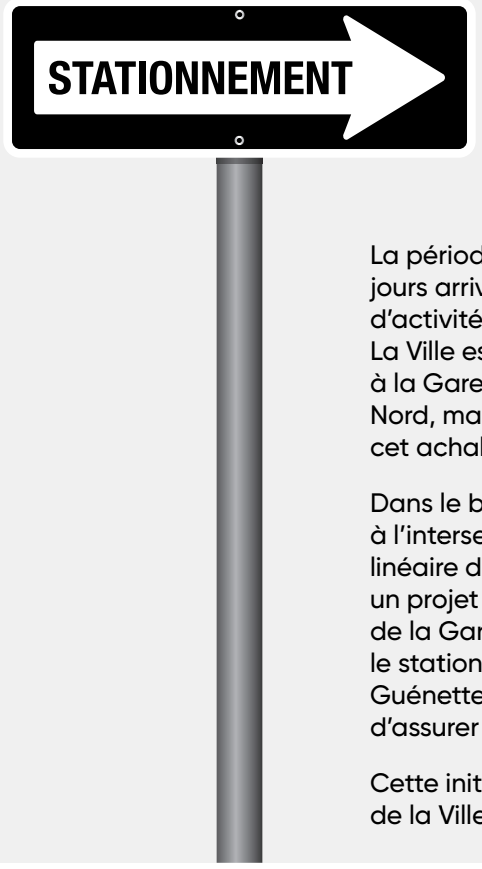
vivez Prévost





Un don qui a fait couler beaucoup d'encre

Le vendredi 30 mai, M. Paul Germain a eu le privilège de remettre, au nom des citoyens donateurs, un chèque de 2120$ à la Maison des jeunes – Le Local de Prévost. Ce don est le fruit d'une campagne de sociofinancement lancée à la suite de ce qui ne devait être qu'un poisson d'avril. Tel que promis, M. Germain s'est fait faire un véritable tatouage représentant son attachement à la Ville de Prévost lorsque l'objectif de 2000$ a été atteint. Bravo et merci à tous les donateurs pour leur contribution!



NOUVELLE SIGNALISATION

Stationnement de la Gare

La période estivale approche à grands pas et avec les beaux jours arrivent les amateurs de plein air, ce qui génère beaucoup d'activité et de circulation dans le secteur de la Gare de Prévost. La Ville est fière d'être un lieu de rassemblement prisé, notamment à la Gare qui est traversée par le parc linéaire du P'tit Train du Nord, mais nous sommes conscients des défis de circulation que cet achalandage représente pour les citoyens du secteur.

Dans le but d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité à l'intersection de la rue de la Station, de la Route 117 et du parc linéaire du P'tit Train du Nord, la Ville de Prévost lance donc un projet pilote pour mettre à sens unique le stationnement de la Gare de Prévost. Les usagers pourront ainsi entrer dans le stationnement via la rue de la Station et en sortir par la rue Guénette. Une nouvelle signalisation sera mise en place afin d'assurer une transition sécuritaire et harmonieuse.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de mobilité durable de la Ville.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Recrutement du personnel électoral

En vue des élections municipales qui auront lieu le 2 novembre prochain, plusieurs postes sont à combler.

Les personnes intéressées devront être disponibles lors du vote par anticipation, le dimanche 26 octobre, et/ou lors de la journée du scrutin, le dimanche 2 novembre. Du personnel sera aussi requis pour la tenue de la commission de révision de la liste électorale les 16, 17 et 22 octobre.

Les personnes retenues devront participer à une séance de formation rémunérée qui sera tenue en soirée.

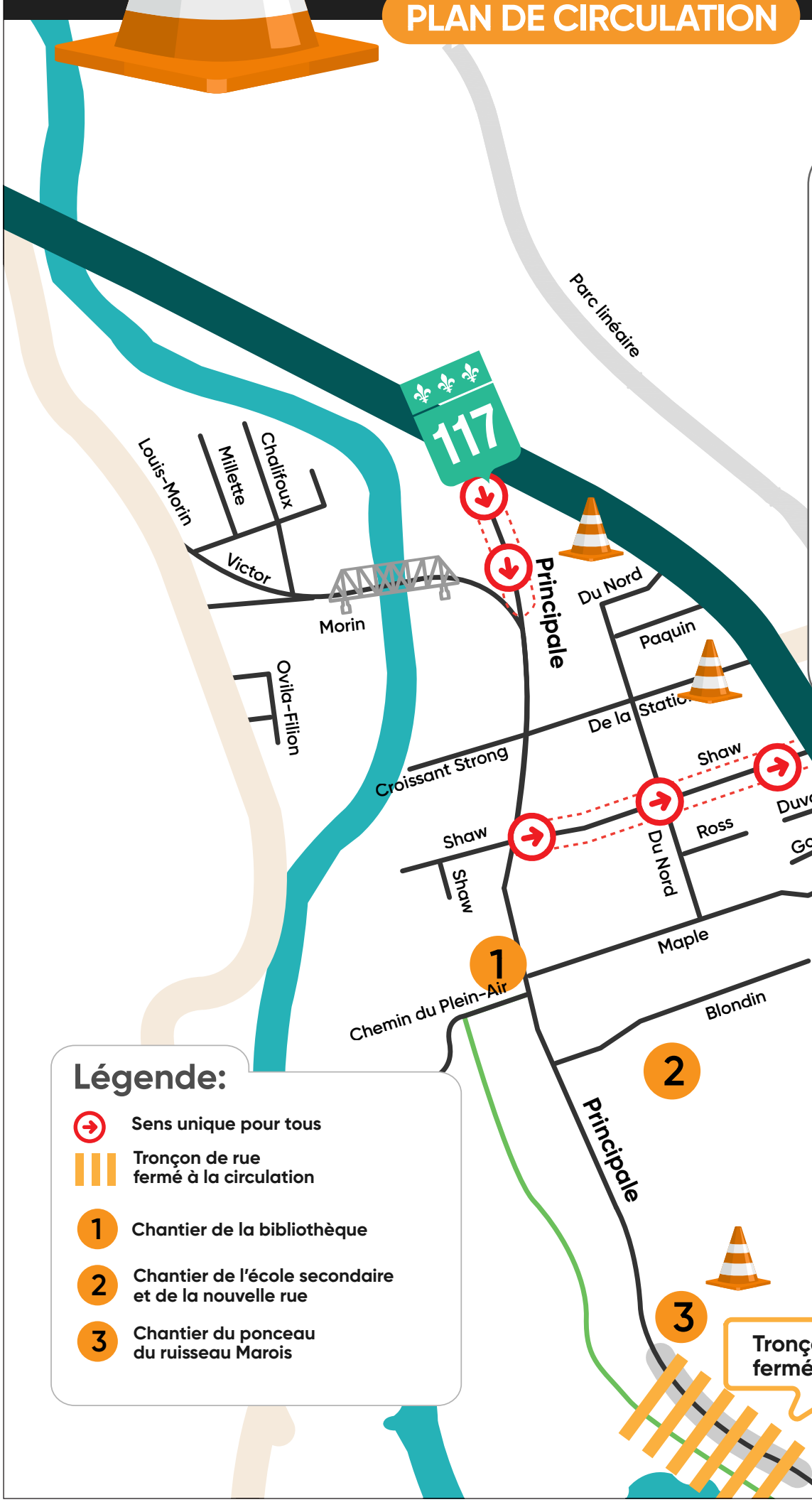
Pour plus d'informations et pour déposer votre candidature, visitez la page Élections de notre site web ou communiquez avec nous : election@ville.prevost.qc.ca.

Pour plus d'informations:



Chantiers à venir
dans le secteur du Vieux-Shawbridge

PLAN DE CIRCULATION



À VENIR...

De juillet à novembre 2025, la rue Principale sera fermée à la circulation au niveau du ruisseau Marois afin de permettre la réfection du ponceau.

Juillet à novembre:

Une portion de la rue Principale et la rue Shaw deviendront à sens unique

À partir de novembre, lorsque la rue Principale sera rouverte à la circulation :

La rue Principale sera entièrement rouverte à la circulation et le double-sens sera rétabli sur les rues Principale et Shaw.

Pour plus d'informations:

ville.prevost.qc.ca/info-travaux

vivez Prévost



Du nouveau pour le Parc régional de la Rivière-du-Nord

Les maires de la MRC de La Rivière-du-Nord ont annoncé, lors d'une conférence de presse publique le 28 mai dernier, un vent de changement pour le développement du Parc régional de la Rivière-du-Nord. La MRC de La Rivière-du-Nord est ainsi fière d'annoncer qu'elle reprend la gestion du parc régional, notamment afin d'améliorer l'expérience des visiteurs.

En plus du changement de gouvernance, une nouvelle initiative « Membres privilèges » sera lancée afin de permettre aux citoyen.ne.s de s'approprier davantage le parc et de soutenir sa mission. Moyennant une contribution monétaire, cette initiative vise à développer le sentiment d'appartenance et à financer le développement du parc. Plus d'information sur cette initiative sera disponible bientôt sur le site du Parc régional de la Rivière-du-Nord.



ACMQ

Une plume d'or pour le service des communications!

Le 29 mai dernier dans le cadre du colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ), la Ville de Prévost est fière d'avoir été nommée lauréate du concours Les Plumes d'excellence de l'ACMQ 2025 dans la catégorie identité visuelle, marketing territorial et image de marque pour son projet Cœur des courants! L'identité de marque de notre futur « centre-vie » représente bien plus qu'un visuel. Il symbolise nos valeurs communes à Prévost: la famille, la nature et notre désir de connexion. Un énorme merci pour cette belle reconnaissance!

Fête nationale du Québec

Le 24 juin
Gare de Prévost

16 h
Animation (jeux gonflables, maquillage et musique)

18 h
Spectacle jeunesse - Cirque

19 h
Activités protocolaires

20 h
Spectacle de Martin Deschamps

21 h 30
Musique et animation



En partenariat avec :
Québec
SHAWBRIDGE
IGA Famille Piché extra

vivez Prévost

Économiser l'eau sans se casser le robinet ?



Solutions sans effort : **eauqueoui.ca**

Prévost

Réduire sa consommation d'eau sans effort ? Eau que oui !

Pour tous les détails et une foule d'écotrucs!

L'eau potable, une richesse à protéger

Notre récent sondage, qui a été complété par plus de 180 citoyens de Prévost, nous a permis de mettre en lumière des éléments importants :

- Plus de 80% des répondants se sont dit réceptifs à faire des changements pour préserver l'eau
- Environ 20% des foyers ont encore des toilettes à débit élevé
- Un pommeau de douche sur deux n'a pas encore été remplacé par un pommeau à débit réduit

Si tous ces Prévostois·es changeaient leur pommeau de douche, ce geste à lui seul permettrait d'économiser plus 66 millions de litres d'eau chaque année. Chaque effort compte et permet d'éviter des mesures plus contraignantes à long terme.

Avec l'arrivée de la belle saison, la Ville lance donc sa nouvelle campagne Eau que oui ! afin que nous relevions ensemble le défi d'adopter de meilleures habitudes de consommation… sans se casser le robinet !

Quatre programmes de subvention et des trucs pratiques? Eau que oui!

Avec sa campagne Eau que oui !, la Ville de Prévost souhaite miser sur des gestes simples, qui ont un impact majeur et durable sur notre collectivité.

Des subventions sont offertes pour un temps limité aux résidents du territoire.

- **Obtenez un pluviomètre gratuit** avec son guide d'utilisation au Service de l'environnement pour mieux comprendre les besoins d'arrosage de votre terrassement et de votre pelouse.
- **Des subventions pouvant aller jusqu'à 225 $ pour le remplacement d'une toilette** à grand débit par une toilette à débit réduit et de 100 $ pour le remplacement d'un pommeau de douche régulier par un pommeau de douche à débit réduit sont disponibles.
- **Un montant pouvant atteindre 1 000$ est offert pour l'achat de barils** et de citernes pour la récupération de l'eau de pluie.



vivez Prévost

ARROSAGE

Préservons notre eau potable

Du 1er mai au 30 août, un horaire d'arrosage est mis en place afin de répartir la consommation d'eau potable en dehors des heures de pointe et ainsi éviter des restrictions d'arrosage.

Horaire d'utilisation de l'eau pour l'arrosage, le lavage de véhicules et le remplissage de piscines

Pour assurer un approvisionnement en eau stable, voici l'horaire à respecter lorsque l'arrosage est autorisé (code vert) :

Utiliser l'eau de pluie pour arroser ses plates-bandes, une option simple pour économiser nos ressources en eau potable !

Pour faciliter la récupération d'eau de pluie à la maison, sachez qu'il est possible de vous procurer un baril récupérateur d'eau de pluie pour la somme de 50 $ taxes incluses au Service de l'environnement (2772, boul. du Curé-Labelle).

La Ville offre également des subventions, allant jusqu'à 1000 $, pour l'achat et l'installation de citernes de récupération d'eau de pluie de 1000 litres et plus pour des bâtiments résidentiels ou commerciaux. Pour en faire la demande, rendez-vous à ville.prevost.qc.ca/programmes-subvention.

Informations sur l'horaire d'arrosage: ville.prevost.qc.ca/arrosage

En période d'arrosage autorisé

Arrosage de la végétation et lavage de véhicules à la main ou avec dispositif à fermeture automatique

AUTORISÉS EN TOUT TEMPS

Arrosage des pelouses avec gicleurs amovibles ou tuyaux poreux	Arrosage des pelouses avec systèmes d'arrosage automatique	Mise à niveau de l'eau et remplissage des piscines avec boyau
AUTORISÉ DE 20 H À 22 H	**AUTORISÉ DE 2 H À 4 H (NUIT)**	**AUTORISÉ DE MINUIT À 6 H (NUIT)**

Un jour sur deux
Adresses civiques paires, permis les dates paires.
Adresses civiques impaires, permis les dates impaires.

ARROSAGE SOUS PERMIS

Nouvelle pelouse ou traitement aux nématodes
à chaque soir, durant 15 jours consécutifs

Arrosage avec gicleurs amovibles	Arrosage avec systèmes automatiques
AUTORISÉ DE 20 H À 22 H	**AUTORISÉ DE 2 H À 4 H (NUIT)**

En période d'arrosage restreint

AUTORISÉ ✔

ARROSOIR À MAIN ET DISPOSITIF À FERMETURE AUTOMATIQUE (PISTOLET)

Fleurs et arbustes · Boîtes à fleurs et jardinières · Potagers · Petites zones de gazon nouvellement semées · Lavage de véhicules

AUTORISÉS EN TOUT TEMPS

MISE À NIVEAU DE PISCINE

AUTORISÉE DE MINUIT À 6 H (NUIT)

Un jour sur deux
Adresses civiques paires, permis les dates paires.
Adresses civiques impaires, permis les dates impaires.

ARROSAGE SOUS PERMIS

à chaque soir, durant 15 jours consécutifs

Gicleurs amovibles et tuyaux poreux	Systèmes d'arrosage automatique
AUTORISÉ DE 20 H À 22 H	**AUTORISÉ DE 2 H À 4 H (NUIT)**

Les permis d'arrosage pour nouvelle pelouse ou pour traitement aux nématodes continuent d'être délivrés.

INTERDIT ✖

Gicleurs amovibles · Tuyaux poreux et systèmes d'arrosage automatiques pour l'arrosage de pelouses, arbres et haies

Remplissage de nouvelle piscine

En période d'interdiction totale d'arrosage

Seuls, l'arrosage à la main (avec un arrosoir), l'arrosage en vertu de permis déjà émis et la mise à niveau des piscines (entre 24 h et 6 h) sont autorisés.

Aucun permis d'arrosage n'est émis pour une nouvelle pelouse.



SAMEDI 5 JUILLET

Journée grand ménage

Le samedi 5 juillet, profitez de la Journée grand ménage pour vous débarrasser de rebuts spéciaux tels que les matériaux de construction, les tapis, les toiles de piscine, les branches, les bûches, les feuilles, le métal, l'asphalte, le béton, la terre et le gravier. Rendez-vous au bout du chemin du Plein-Air, dans le stationnement nord du terrain de baseball et des terrains de soccer. Certaines conditions s'appliquent :

• Le service est réservé exclusivement aux citoyens de Prévost. Vous devrez présenter une preuve de résidence avec photo.

• Des frais s'appliquent. Le paiement se fait sur place et **en argent comptant uniquement**.

• Chaque citoyen est responsable du déchargement de ses résidus aux endroits indiqués pour chaque type de matière.

Pour connaitre la tarification :

ville.prevost.qc.ca/grandmenage



Déchiquetage de branches

Vous ne savez que faire avec vos branches ? La Ville offre, de mai à novembre, un service de déchiquetage effectué par les employés municipaux.

La tarification est de 25 $ plus taxes pour le premier 15 minutes de déchiquetage auquel s'ajoute 45 $ plus taxes pour 15 minutes additionnelles, pour un maximum de 30 minutes par opération. Vous recevrez la facture par la poste une fois les travaux effectués. Chaque propriété a droit à ce service deux fois par année. Le délai maximal est de 30 jours entre l'inscription et le ramassage.

Inscription en ligne:

ville.prevost.qc.ca/branches



SAMEDI 28 JUIN

Activité d'initiation à la pêche pour les jeunes prévostois de 6 à 17 ans

Le samedi 28 juin prochain, sur le site du Parc régional à Prévost, cinquante jeunes pourront bénéficier gratuitement de 2 h 30 d'initiation à la pêche, équipement fourni, et recevoir un permis de pêche en herbe valide jusqu'à leurs 18 ans. L'activité est offerte par la Ville de Prévost en collaboration avec le Parc régional de la Rivière-du-Nord.

Les inscriptions sont nécessaires et actuellement en cours : **parcrivieredunord.ca/pecheenherbe2025/**



Félicitations à nos gagnants des sondages !

Sondage sur nos habitudes de consommation d'eau potable :

Liette Villeneuve

Sondage sur le plan de conservation des milieux naturels :

Marie-Hélène Bertrand

Merci à tous les participants !

les rendez-vous estivaux

Programmation gratuite en plein air

Programmation complète

Un été inspirant



Les lundis adrénaline

Ateliers de planche à roulettes animées par un entraîneur professionnel

Du 23 juin au 11 août
de 18 h 30 à 20 h

PARC DE PLANCHE À ROULETTES
DU DOMAINE LAURENTIEN

Annulés en cas de pluie.



Les jeudis culturels

Spectacles en plein air

10 juillet, 24 juillet et 7 août
à 19 h 30 (première partie à 19 h)

GARE DE PRÉVOST

10 juillet
Mélissa Ouimet

24 juillet
Gab Forest

7 août
Hommage à Red Hot Chili Peppers

Déplacé à la salle Saint-François-Xavier en cas de pluie.



Les mardis énergie

Entraînements dynamiques en plein air

Du 1er juillet au 12 août de 18 h 30 à 19 h 30

EN TOURNÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

1er juillet Parc Terrasse des Pins	**29 juillet** Parc des Patriarches
8 juillet Parc Léon-Arcand	**5 août** Parc Terrasse des Pins
15 juillet Centre récréatif du Lac Écho	**12 août** Maison des aînés
22 juillet Parc Val-des-Monts	

Annulés en cas de pluie.



Les jeudis découvertes

Soirées de médiation culturelle pour tous

Les 26 juin, 3 juillet, 31 juillet et 14 août à 18 h 30

EN TOURNÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

26 juin Parc Val-des-Monts	**31 juillet** Parc Domaine Laurentien
3 juillet Parc Léon-Arcand	**14 août** Centre récréatif du Lac Écho

Annulés en cas de pluie.



Les mercredis pique-nique

Heure du conte pour les 3 à 7 ans et pique-nique en famille

Du 25 juin au 13 août à 18 h

EN TOURNÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

25 juin Parc Terrasse des Pins	**23 juillet** Parc Terrasse des Pins
2 juillet Parc Val-des-Monts	**30 juillet** Parc Léon-Arcand
9 juillet Maison des aînés	**6 août** Parc Val-des-Monts
16 juillet Parc des Patriarches	**13 août** Parc des Patriarches

Annulés en cas de pluie.



Le jeudi culturel jeunesse

Spectacle jeunesse en plein air

GARE DE PRÉVOST

17 juillet, à 18 h 30
Gargouille la Grenouille

Déplacé à la salle Saint-François-Xavier en cas de pluie.



Apportez vos chaises pliantes!

Les mercredis danse en ligne

Activités de danse en ligne pour tous

Du 9 au 30 juillet à 18 h30

ÉCOLE VAL-DES-MONTS

Déplacés au gymnase de l'école en cas de pluie.





Les vendredis zen

Séances de yoga doux en nature

Du 27 juin au 15 août à 9 h

EN TOURNÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

27 juin Maison des aînés	**25 juillet** Parc Terrasse des Pins
4 juillet Parc des Patriarches	**1er août** Centre récréatif du Lac Écho
11 juillet Parc Val-des-Monts	**8 août** Parc Léon-Arcand
18 juillet Parc Léon-Arcand	**15 août** Parc Val-des-Monts

Annulés en cas de pluie.

Le cinéma en plein air

Le 22 août, au crépuscule

ÉCOLE VAL-DES-MONTS

Déplacé à la salle Saint-François-Xavier en cas de pluie.

vivez Prévost



Piscines et jeux d'eau

Jeux d'eau

Les jeux d'eau, situés au parc des Clos (rue du Clos-Toumalin), sont ouverts pour la saison estivale 2025 et sont accessibles tous les jours.

Piscines extérieures

Les deux piscines publiques extérieures ouvriront dès le 21 juin.

Piscine Val-des-Monts

La piscine est ouverte tous les jours, de 12 h à 19 h. Un achalandage plus important est à prévoir entre 12 h et 15 h dû à la présence des camps de jour du lundi au jeudi.

Plages horaires réservées :

Pour la nage en longueur les lundis et mercredis, de 18 h à 19 h. Pour l'aquaforme, les mercredis de 18 h à 19 h.

Piscine du centre récréatif du lac Écho

La piscine est accessible du mercredi au dimanche, de 12 h à 19 h.

Repérez les installations sur la carte interactive : ville.prevost.qc.ca/carte-interactive

Activités

Initiation à la baignade (1 à 6 ans)

Les participants doivent être accompagné d'un adulte

Lieu : Piscine Val-des-Monts
Samedi 28 juin, de 11 h à 12 h

Gratuit (Inscription requise) :
https://www.ville.prevost.qc.ca/inscription

Matériel : Flotteur ballon dorsal (recommandé)

Semaine nationale de la prévention de la noyade

Prévention de la noyade (7 à 12 ans)

Lieu : Piscine Val-des-Monts
Dimanche 20 juillet, de 11 h à 12 h

Gratuit (Inscription requise) :
https://www.ville.prevost.qc.ca/inscription



Dans un Croque-livres près de chez-vous !

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boul. du Curé-Labelle)

Centre récréatif du Lac-Écho (1410, rue des Mésanges)

Gare Prévost (1272, rue de la Traverse)

Parc des Morilles (rue des Morilles)

Parc du Clos-Fourtet (rue du Clos-Fourtet)

Parc Lesage (rue Lesage)

Parc Val-des-Monts (1208, rue Principale)

La Boîte à livres :
Espace vert Louis-Morin (rue Morin)

Deux nouveaux emplacements :

Garderie l'Abri-Doux (748, rue de la Station)

Clinique Podiatrique de Prévost (2731, boul. du Curé-Labelle)



Inscriptions aux sports de glace

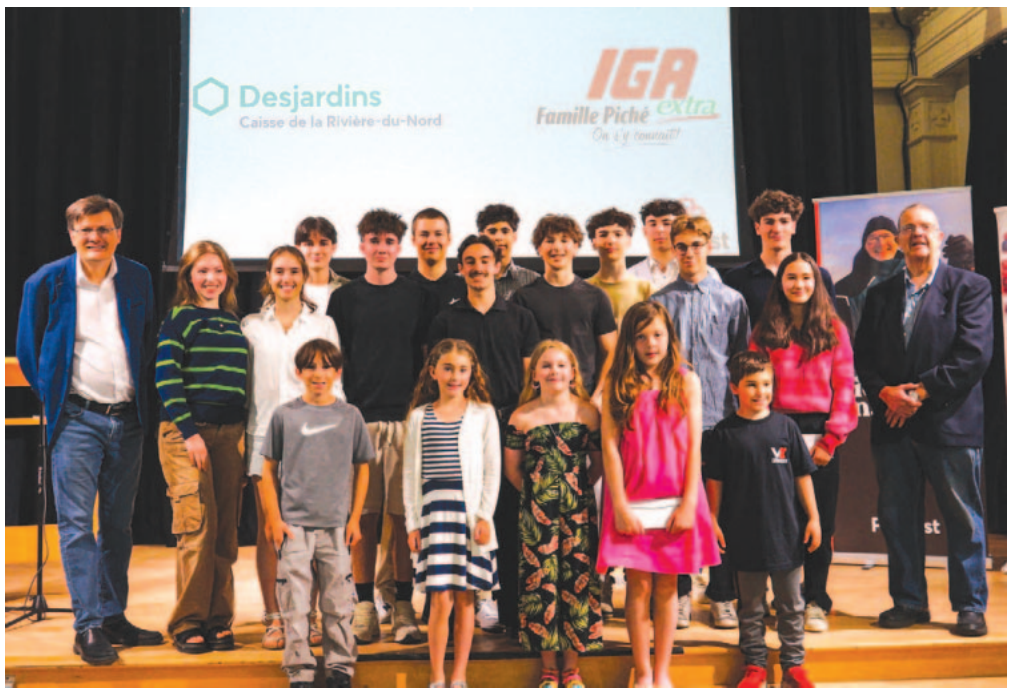
Restez à l'affut des inscriptions aux sports de glace pour la saison 2025-2026.

AHFL - ASSOCIATION DU HOCKEY FÉMININ DES LAURENTIDES
Inscription : ahflaurentides.com

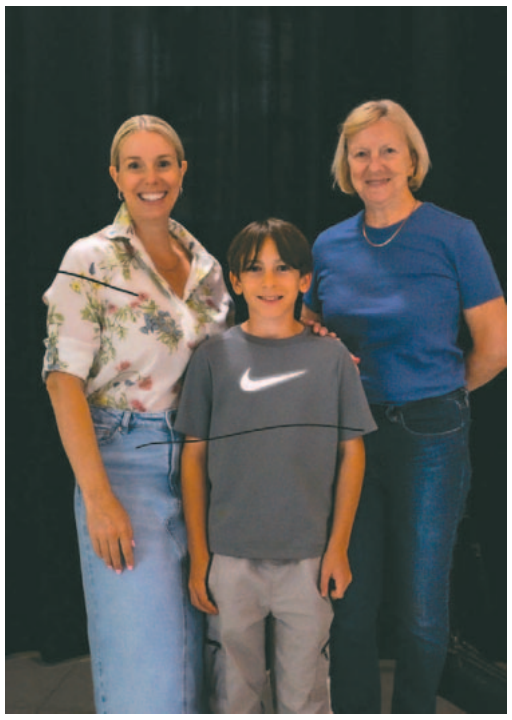
FHMSJ - FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEURS DE ST-JÉRÔME
Inscription : fhmstjerome.com

CPA - CLUB DE PATINAGE DE ST-JÉRÔME
Inscription : patinagestjerome.ca

CPV - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET ST-JÉRÔME ET ÉCOLE DE PATIN LES PINGOUINS
Inscription : cpvmsj.ca









Retour sur le gala des athlètes et artistes

Le 29 mai dernier, plus d'une vingtaine d'athlètes et artistes étaient réunis à l'occasion du Gala des athlètes et artistes. Fière de la persévérance et des accomplissements de ces jeunes prévostoises et prévostois, Prévost leur a remis une bourse pour leurs réalisations de 2024. Félicitations !



RAPPEL IMPORTANT

Un feu de plante, c'est possible !

Avez-vous déjà été témoin ou entendu parler d'une histoire de feu dans une platebande, un bac à fleurs sur une terrasse ou même dans un pot de plante d'intérieur ?

L'engouement des dernières années pour les aménagements paysagers et les plantes intérieures a fait en sorte que les horticulteurs amateurs se préoccupent beaucoup plus de la santé de leurs fleurs et plantes et utilisent ainsi différents produits développés. Le plus populaire est le terreau, un mélange de tourbe de sphaigne, perlite, vermiculite, humus, chaux, engrais et terre noire. Ce mélange a l'avantage de procurer aux plantes un environnement propice à leur croissance, tout en représentant un risque d'incendie lorsqu'une source de chaleur y est introduite.

Comment un incendie peut-il débuter dans un pot de fleurs ?

Pour bien comprendre, il faut retourner à la composition du terreau. Pour améliorer la croissance et la santé des plantes, on ajoute à la terre différents produits pour l'alléger, augmenter l'absorption de l'eau, la rétention des éléments nutritifs et l'apport en matière organique.

C'est cette matière organique en contact avec une source de chaleur qui peut faire naître un incendie. La source de chaleur fait en sorte que la mousse de tourbe du mélange commence à brûler en incandescence pour ensuite former un noyau d'énergie qui amène les matériaux combustibles en contact à se pyrolyser sur plusieurs heures. Lorsque les gaz de pyrolyse atteignent des conditions propices, les flammes naissent et font débuter l'incendie. Ce processus peut prendre des heures ou même des jours selon les conditions et l'environnement immédiat.

De petits gestes pour s'éviter d'énormes pertes

Toute source pouvant dégager de la chaleur pendant un certain temps peut déclencher ce processus. C'est pourquoi les fumeurs doivent s'abstenir d'éteindre leurs cigarettes ou cigares dans les bacs sur les terrasses. Il faut également éviter d'éteindre des allumettes de bois dans un terreau et ne pas utiliser des pots de plantes d'intérieur comme support aux bâtons d'encens.

quoi faire en juin et en juillet?

babillard

Bibliothèque : heures d'ouverture pour la saison estivale

Du 25 juin au 29 août inclusivement, la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches sera ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et sera fermée les samedis et dimanches.

Pour plus d'information :
ville.prevost.qc.ca/bibliotheque

GRATUIT !



Mercredi 25 juin, 9 h

Clubs de lecture estivaux

Cet été, la bibliothèque invite les enfants de 3 à 12 ans à participer aux clubs de lecture. Il y aura des activités, des concours, des tirages ainsi qu'une sélection de livres en lien avec le thème de l'été.

Les 100 premières personnes inscrites recevront une trousse du lecteur en cadeau !

Lieu : Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Activités du Club :

Atelier parents et enfants :
Création d'un terrarium
Mardi 8 juillet, 18 h 30
Lieu : Pavillon Léon-Arcand
(296, rue des Genévriers)
Pour les enfants de 5 ans et plus

On joue à quoi ?

Mardi 12 août, 18 h 30
Lieu : Pavillon Léon-Arcand
(296, rue des Genévriers)

Pour les enfants de 6 ans et plus.

Viens t'amuser en découvrant des nouveaux jeux de société

Inscription requise à la bibliothèque.
Places limitées.

Pour vous inscrire :
ville.prevost.qc.ca/inscription



Marché de Prévost

Faites le plein de saveurs au Marché de Prévost !

Les samedis de 9 h à 15 h
du 7 juin à la mi-octobre

La ferme de l'artisan, avec le soutien de la Ville de Prévost, présente le nouveau Marché de Prévost les samedis, de juin à la mi-octobre, sur la rue de la Traverse.

C'est le moment idéal pour faire le plein de saveurs!

Près d'une dizaine de kiosques!



Du 18 au 20 juillet

Brasse tes Laurentides

Du 18 au 20 juillet 2025, la Gare de Prévost accueillera la toute première édition du festival Brasse tes Laurentides. Organisé par Shawbridge en collaboration avec la Ville de Prévost, cet événement festif et 100 % local célèbre le savoir-faire brassicole des Laurentides dans une ambiance conviviale et familiale.

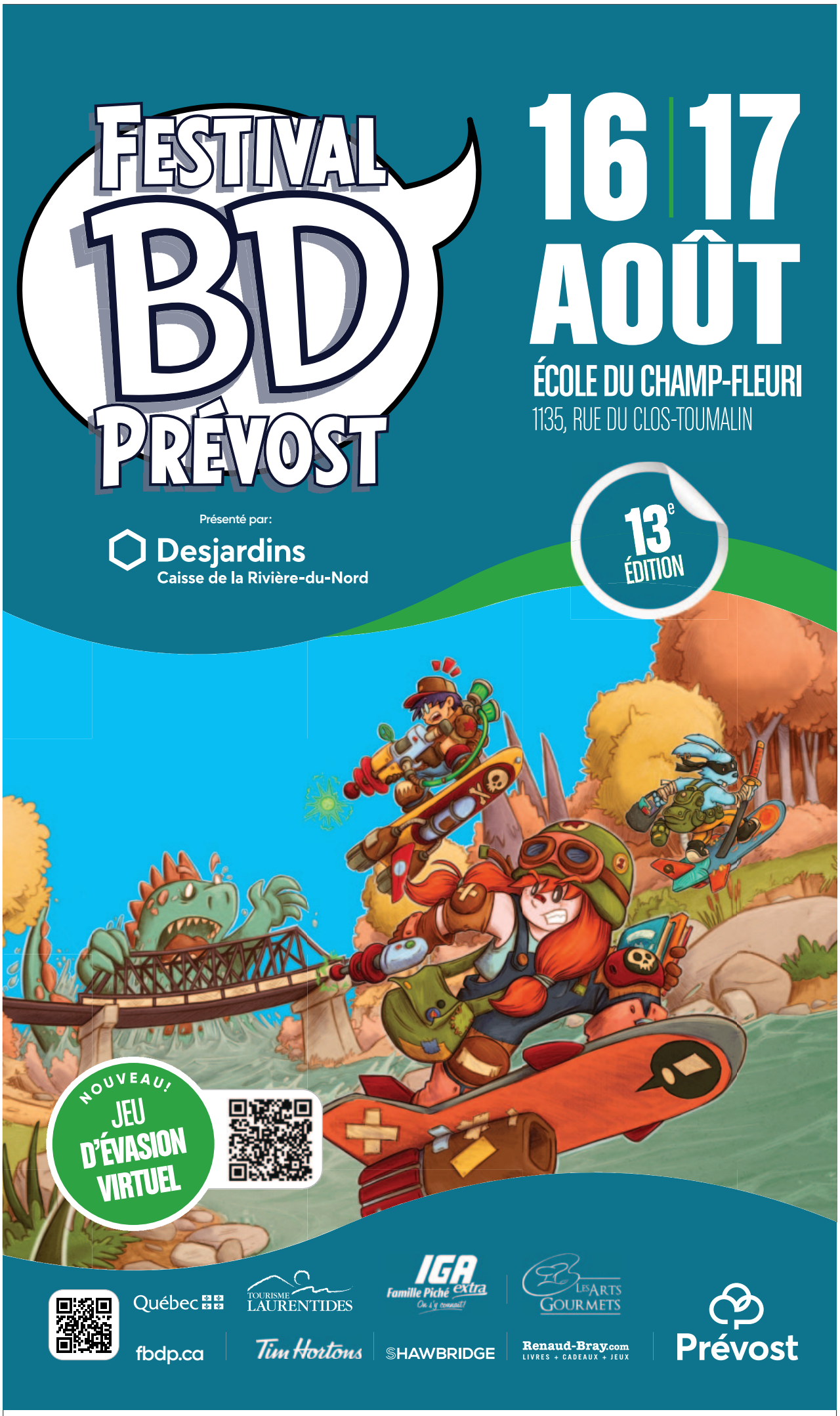
Au programme :

- Microbrasseries d'ici
- Camions de cuisine de rue gourmands
- Jeux gonflables et maquillage pour les enfants
- Spectacles : DJ Boogee, Ariane Baert, Stéphan McNicoll et GCR
- Service de navette
- Verre de dégustation au coût de 5 $

Situé à deux pas du P'tit Train du Nord, ce lieu emblématique réunit citoyens, familles et bons vivants autour d'un même plaisir : celui de savourer l'été, ensemble.

Horaire du festival :

Vendredi : 15 h à 22 h
Samedi : 11 h à 22 h
Dimanche : 11 h à 17 h



Bénévoles recherchés

Le festival BD recrute ! Inscrivez-vous au **fbdp.ca**

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 7 juillet, à 19 h
Lundi 18 août, à 19 h
Lundi 8 septembre, à 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page Facebook ou sur YouTube.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

ville.prevost.qc.ca/elus

Points de service :

Hôtel de ville
(Administration,
taxation et affaires juridiques)
2870, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Services aux citoyens
(Requêtes, plaintes, etc.)
2772, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : ville.prevost.qc.ca

Prévost

Suivez-nous !

vivez Prévost

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 2 juin 2025

Infos du maire
La journée de l'environnement, malgré la mauvaise température, a été un beau succès et l'activité *Un enfant un arbre*, qui a pour but de planter un arbre pour chaque enfant né à Piedmont dans l'année, avait lieu à ce moment également.

Le maire signale que le parc pour enfants face au bureau municipal est très populaire et tient à remercier le personnel des loisirs pour son implication à ce niveau. Le parc Gilbert-Aubin, d'ici la mi-juin, sera doté de modules de jeux, balançoires et activités de toutes sortes pour les enfants, ce qui sera une belle amélioration.

Le balayage de rue est terminé et le marquage était sur le point de commencer au moment de la tenue de la séance. Le maire trouve dommage que le marquage dure 6 mois et que nous devions passer le printemps et une partie de l'été sans marquage, mais le balayage préalable est obligé. Également, la peinture résiste peu mais est plus écologique que la peinture plus résistante.

La fête Nationale aura lieu à la gare le 24 juin, entre 13 h et 16 h. De nombreuses activités sont prévues, dont un chansonnier, des jeux gonflables, un taureau mécanique et un spectacle de magie. Une subvention de 2500 $ a été octroyée par le gouvernement du Québec pour la tenue de l'événement. *Piedmont en fête*, la grande fête d'été, aura lieu le 8 août prochain et la programmation sera dévoilée ultérieurement.

Piedmont en fête se tiendra le samedi 8 août et la programmation sera divulguée ultérieurement.

Pannes d'électricité dans la zone du mont Belvédère
De nombreux citoyens et propriétaires de commerces dans la zone du mont Belvédère se sont présentés au conseil, demandant à la Municipalité d'agir dans le dossier. Un groupe Facebook a d'ailleurs été créé à ce sujet. On dénonce des pannes nombreuses et parfois de très longue durée. Hydro-Québec a récemment été rencontré par la direction générale et certaines explications quant à la fréquence des pannes ont été avancées. La végétation serait parfois en cause, et des campagnes d'émondage ont lui en continu depuis 2024. En outre, il y aurait un problème avec cette ligne, qui passe au-dessus de l'autoroute. En effet, les vibrations causées par le flot de voitures engendreraient des *clins d'oeil*, c'est-à-dire de courts moments où les fils entreraient en collision les uns avec les autres, causant une panne momentanée. Bien que de courte durée, ces pannes peuvent causer des bris d'équipement, vu la surtension. La Municipalité a adopté une résolution afin de demander à Hydro-Québec d'agir dans le dossier.

Nouveau plan d'urbanisme
Le projet de règlement visant l'adoption du nouveau plan d'urbanisme a été déposé sur le site web le 20 mai dernier. Plusieurs citoyens, ainsi que le conseiller Bernard Bouclin, ont souligné de vives inquiétudes au sujet de ce qui y est présenté. Le document, lourd de 698 pages, est qualifié d'inaccessible au citoyen moyen.

Les citoyens ont techniquement jusqu'au 20 juin pour faire parvenir un avis écrit ou verbal à la Municipalité quant au contenu du règlement, ce qui donne un mois jour pour jour à partir de la date de publication sur le site web. La consultation sur le projet de règlement ayant lieu le 10 juillet prochain, le maire a toutefois précisé que les avis seraient reçus jusqu'à cette date.

Plusieurs citoyens se sont inquiétés du fait que la date de consultation coïncide avec la période des vacances. Le maire a indiqué qu'il était nécessaire d'avancer dans ce dossier, qui est sur la table depuis plus de 3 ans et a mobilisé le conseil, l'administration, ainsi qu'une firme externe. Il avance que les citoyens ont élu un conseil pour se pencher sur ces questions et que le travail a été fait.

Bernard Bouclin a spécifié que plusieurs articles sont inquiétants et il suggère aux citoyens de se concentrer sur les éléments du règlement qui concerne leur zone en propre afin de ne pas s'y perdre. Il avance que le règlement permettra la densification de plusieurs zones sur le territoire, en plus d'étendre la superficie d'occupation des terrains de manière notable.

Le maire a quant à lui avancé que le territoire sera désormais mieux protégé. Il s'est refusé à tout autre commentaire, spécifiant que la consultation publique du 10 juillet allait être l'occasion de discuter du projet de règlement.

PPCMOI chemin du Pont
L'entreprise Soluo, qui est actuellement installée sur la rue Principale, tout près de plusieurs habitations, ainsi que du CPE de la Vallée, souhaite déménager ses installations sur le chemin du Pont, en face de la boulangerie Merci la Vie. Cette entreprise étant spécialisée dans les installations sceptiques, elle doit recourir à de la machinerie lourde.

Les nouvelles installations planifiées sur le chemin du Pont ne respectant pas la réglementation actuelle, une demande de PPCMOI a été déposée. Plusieurs dérogations y sont demandées, dont une, majeure, pour un empiètement sur la bande riveraine afin de construire un chemin d'accès. La bande riveraine étant établie au strict minimum légal, soit 10 m, le chemin serait donc construit à moins de 10 m du grand Ruisseau.

Le conseiller Bouclin a voté à l'encontre de cette demande, arguant que Piedmont, contrairement à plusieurs Municipalités, a adopté un règlement vraiment minimal en termes de protection des bandes riveraines, puisque plusieurs Municipalités demandent une bande protégée de 15 m. Selon lui, aucun compromis ne devrait être fait à cet égard et il mentionne être certain que des solutions peuvent être trouvées à ce niveau.

Les autres conseillers ont voté en faveur de l'adoption du PPCMOI, et ce, tel que recommandé par le Comité consultatif sur l'urbanisme (CCU). Pour eux, il s'agit avant tout de faire la balance des inconvénients : Le site actuel de la compagnie n'est pas favorable à l'usage qui en est fait. Rappelons que le CPE est à grande proximité, en plus de nombreuses résidences. Le site de la rue du Pont est quant à lui attenant à la 117 et serait beaucoup plus approprié.

Le conseiller Lefebvre ajoute, au sujet de la bande riveraine, que le chemin actuel n'est pas légal et que peu importe l'usage qui serait fait du terrain, il serait nécessaire de construire un chemin assez large pour permettre l'accès aux véhicules d'urgence.

Nouveaux branchements à l'égout
Le contrat pour l'égout et l'aqueduc sur le chemin du Ruisseau a été octroyé, au montant de plus de 446 000 $. Le conseiller Bouclin s'est toutefois opposé à ces travaux, craignant que le dépassement de la capacité impartie à Piedmont dans le cadre de l'entente avec Saint-Sauveur vienne ajouter des coûts supplémentaires encore inconnus.

Le maire a expliqué que le projet sur le chemin du Ruisseau, comme celui du CPE à être construit, a été approuvé avant que la Municipalité ne se sache potentiellement en situation de dépassement du débit prévu à l'entente avec Saint-Sauveur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces deux projets ont fait l'objet d'une exception lors de l'application du moratoire interdisant temporairement tout nouveau branchement sur le territoire.

Correspondances
Deux mauvaises nouvelles sont annoncées : après les pluies de juin 2024, des demandes de subventions avaient été logées au gouvernement du Québec. 64 000 $ avaient été demandés pour le chemin Eddy et environ 122 000 $ pour le chemin des Perdrix. Les subventions obtenues sont nettement en deçà, soit 3 685 $ pour le chemin Eddy et 7 426 $ pour le chemin des Perdrix.

Ressources humaines
Le Conseil a fait l'annonce de l'embauche de deux nouveaux directeurs, soit M. Rhéal Ouellet aux travaux publics et M. David Corbeil-Hénault aux finances.

Travaux publics
Un contrat de 24 793,21 $, taxes incluses, a été octroyé sur une durée de trois ans pour la réfection du logiciel de télémétrie visant à quantifier les débits au niveau de l'égout et de l'aqueduc.

Un camion Ford F-350 sera acquis au coût de 89 475,22 $ taxes incluses.

L'appel d'offre pour la chargeuse-rétrocaveuse a été annulé, certaines exigences techniques étant à revoir.

Urbanisme
Une cession en argent pour fins de parc et d'espace naturel correspondant à 10 % de la valeur du terrain a été demandée pour le lotissement du lot 6 371 552 sur le chemin de la Montagne.

Un contrat de 103 740,68 $ a été octroyé dans la foulée des opérations de décontamination du parc Gilbert-Aubin. Rappelons que le parc est sis sur d'anciennes carrières et qu'il est contaminé sur une partie de sa superficie.

Le conseil a déposé le plan directeur d'aménagement du parc Gilbert-Aubin. Il s'agira officiellement d'un parc quatre saisons avec volets culturel et événementiel. Le plan sera disponible sur le site internet de la Municipalité. Une terrasse en bois traité y sera prochainement construite au coût de 21 300 $ plus taxes.

Questions des citoyens
La propriétaire de la boulangerie Merci la vie manifeste qu'il y a un problème de stationnement, puisque de nombreuses personnes se stationnent chez eux pour accéder au territoire. La propriétaire demande une pancarte pour inviter les gens à se stationner dans les endroits appropriés. Au sujet du déversement d'égout dont la bâtisse a souffert, elle mentionne qu'elle souhaite s'entendre avec Piedmont afin de régler le litige et cesser les frais d'avocats. Le maire mentionne qu'une pancarte sera installée afin de suggérer d'autres stationnements aux gens. Il ne commente pas au sujet des procédures judiciaires en cours, mais souligne qu'il a bien entendu.

Parc du Pont – Le quai n'est plus là et une citoyenne demande à ce qu'il soit réinstallé. On indique qu'il a été emporté par les eaux et qu'il n'est fort probablement pas réparable. Il sera donc nécessaire d'en acheter un nouveau, mais rien de cela n'avait été prévu au budget, on doit donc s'attendre à un certain délai.

Inondations chemin Hervé – Une citoyenne demande un état de la situation. Le dossier avance selon le maire. On souhaite des travaux pour 2026, mais des expropriations doivent être faites.



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS

Marie-Ève Albert – artiste plurielle

Marie-Andrée Clermont et Suzanne Labrecque
amies de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Marie-Ève Albert fait partie des artistes qui ont exposé leurs œuvres à la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs en 2024. Nous avons voulu découvrir son parcours, qui est assez formidable. Ce sont ses parents qui, constatant la créativité impressionnante de leur fille, lui ont suggéré de s'inscrire en arts visuels au cégep alors qu'elle envisageait devenir infirmière missionnaire.

Marie-Ève se définit comme une artiste multi-médium, mais l'expression ne lui rend pas tout à fait justice tellement ses talents et son expérience débordent des cadres habituels. Déjà au cégep, elle faisait partie d'une troupe de danse. À l'université, elle a développé sa créativité en théâtre, en danse et en chorégraphie, tout en étudiant la sculpture et le dessin animé.

Sa scolarité en pédagogie l'a amenée à enseigner l'aquarelle et l'improvisation en danse, tant aux tout-petits qu'aux élèves du primaire, du secondaire, du cégep ainsi qu'aux jeunes mamans, son but étant de partager ses passions et sa joie de vivre. Elle aime faire découvrir à chaque personne sa « kinésphère », c'est-à-dire ce mystérieux espace individuel unique que seule la danse peut révéler. Elle a aussi monté des spectacles chorégraphiques avec des cégépiens. Elle veut amener chaque personne à développer ses forces vives, en partant du principe, primordial pour elle, que *tout le monde est capable de tout faire*.

Dans son Atelier dans les arbres où elle nous accueille, tout vibre d'énergie et de créativité. Les murs sont couverts de portraits, de personnages, de paysages d'ici et d'ailleurs, de dessins, d'aquarelles, d'acryliques, de peintures abstraites… sans compter les maquettes sur les étagères et les coffres aux trésors qui s'empilent sur le plancher. Elle fait aussi l'école à la maison. Tout en étant fidèle au programme du Ministère, elle transmet à ses enfants les trésors de son imagination débordante.

Marie-Ève explore de nombreuses déclinaisons de l'art – sculpture, bande dessinée, livre graphique… Elle nous présente avec enthousiasme le roman graphique sur lequel elle travaille en ce moment et les personnages fascinants qu'elle a créés pour cette histoire intitulée *Journal de Parkour*.

C'est elle qui a proposé à Véronique et à Geneviève, dont elle apprécie beaucoup le travail, d'exposer ses œuvres à la bibliothèque. Il s'agissait de portraits à l'aquarelle, de paysages et de cartes de souhaits. Ce fut une belle expérience : elle était fière de présenter son travail dans son milieu de vie. Elle a aimé les conversations avec les gens venus découvrir ses productions. Pour elle, d'ailleurs, la bibliothèque est un lieu important de notre communauté puisqu'il permet, non seulement d'y emprunter des livres, mais aussi d'y faire des rencontres culturelles intéressantes. Elle s'intéresse à toutes les expositions, commente les œuvres, échange avec les usagers de la bibliothèque et aime suggérer des livres à ses amies. Elle baigne dans la culture sous toutes ses formes et travaille à la faire rayonner dans la collectivité. Elle donne des cours au Centre communautaire, où elle a animé, entre autres, l'atelier de création d'une carte collective par les enfants lors des Journées de la culture en septembre dernier.



Marie-Ève Albert dans son atelier

Et si elle n'est pas devenue infirmière missionnaire, elle soigne quand même les gens en optimisant leur force intérieure, sans compter la mission qu'elle s'est donnée d'amener tout un chacun à développer son plein potentiel.

Gens du pays : 50 ans d'un refrain au cœur du Québec

Programmation du 23 juin

17 h à 22 h 30, au parc Henri-Piette (723, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs)

Fête nationale du Québec

De 17 h à 20 h
- Levée du drapeau
- Animation, jeux gonflables, jeux géants et maquillages
- Kiosques de nourritures : hot-dogs GRATUITS, pizzas, salades, croustilles, maïs soufflé, barbes à papa, granités (snowcônes) et bar à jus
- Kiosque de rafraîchissements : eau, boissons gazeuses, bières de la microbrasserie Dieu du Ciel ! (Jusqu'à 22 h)
- Activité de visite du camion avec les pompiers (Jusqu'à 21 h)

De 18 h 30 à 19 h 45
- Spectacle musical du groupe Pour VeniZ.e

19 h 55
- Discours patriotique

De 20 h à 21 h 30 et de 22 h à 22 h 30
- Spectacle musical de TSU Franco-Festif

21 h 30 à 22 h
- Spectacle de feu et pyrotechnie par Illuzaö

22 h
- Feu de joie







MUNICIPALITÉ DE Sainte-Anne-des-Lacs

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 9 juin 2025

Au début de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a accepté la liste des factures payées et celle des factures à payer au 31 mai 2025 : respectivement 256 003,33 $ et 1 423 532 $. Il a été précisé que ce dernier montant inclut le million concernant le dossier associé à la Sûreté du Québec.

Finances

A été mis en lumière le « redressement spectaculaire des finances de la Municipalité » (termes employés par la mairesse) qui est principalement attribué à Anne-Claire Robert, la directrice générale et greffière-trésorière. Le surplus accumulé atteint 2 766 311 $ au 31 décembre 2024 grâce à des revenus supérieurs aux prévisions s'élevant à 1 390 000 $, notamment par des droits de mutation plus élevés, une ristourne de la taxe de vente du Québec (TVQ) plus importante, des revalorisations foncières liées à de nouvelles constructions, et des intérêts sur liquidités plus élevés.

Les dépenses ont été bien maîtrisées, s'élevant à 7 915 000 $, avec des économies réalisées sur le déneigement, le carburant, la masse salariale (due à des postes non pourvus) et des honoraires professionnels non engagés. Un reclassement des auditeurs a aussi contribué au surplus, notamment en déplaçant 205 000 $ d'intérêts de la dette courante (pour le projet de réfection des chemins Filion et Fournel) vers la dette à long terme.

La liquidité de la trésorerie était de 2,5 M$ à la fin de 2024. Les immobilisations ont fortement augmenté, passant de 295 000 $ à 7,2 millions, principalement en raison du projet de réfection susmentionné. La dette à long terme a progressé de 3,8 à 4,5 M$, liée à la fermeture de projets anciens comme les ponceaux et les installations septiques.

Réserve financière

Une proposition de règlement a été déposée pour créer un fonds de stabilisation afin de faire face aux imprévus économiques ou aux urgences environnementales, telle que la fluctuation des dépenses sur l'essence ou les dégâts causés par les catastrophes naturelles. La mairesse a rappelé qu'en 2022, une augmentation des coûts en carburant avait forcé la Municipalité à sortir 125 000 $ qui n'étaient pas prévus au budget et à couper dans d'autres secteurs.

Il est prévu de doter le fonds de 500 000 $ et de placer cet argent dans un compte d'intérêt. Pour y puiser, une résolution du conseil municipal sera nécessaire, ce qui permettra d'assurer une meilleure transparence financière envers les citoyens. La mairesse a également précisé que le nouveau conseil municipal prochainement élu pourrait se doter d'un mécanisme pour rajouter de l'argent dans ce fonds, bien que le règlement actuel ne contienne pas d'obligation contraignante de remboursement si des sommes sont utilisées.

Administration

Un citoyen a exprimé son inquiétude concernant le taux élevé de roulement du personnel-cadre (surtout les cadres supérieurs) de la municipalité, le qualifiant de très coûteux. La mairesse a assuré que l'ambiance à l'hôtel de ville est bonne, et a attribué le phénomène à la pénurie de main-d'œuvre dans les Laurentides et à la concurrence intermunicipale pour le personnel. Catherine Hamé a également mentionné que la durée moyenne d'emploi est d'environ deux ans dans la culture de travail actuelle, loin des 10 ans et plus d'autrefois. La Municipalité conserverait tout de même une belle attractivité, puisque la durée d'affichage de ses offres d'emploi est relativement très courte par rapport à d'autres municipalités québécoises.

Un contrat de service pour la numérisation de documents municipaux à conservation permanente a été accordé à ImageNexx pour 17 334 $ afin de répondre aux obligations légales exigées par le gouvernement du Québec.

Loisirs, culture et vie communautaire

La Municipalité adhère à l'entente intermunicipale pour le développement du hockey féminin dans la région des Laurentides. L'objectif est d'assurer un temps de glace équivalent entre les sections masculine et féminine.

La *Politique d'accès à la baignade* en nature a été modifiée pour pérenniser l'accès au lac Loiselle afin de donner suite à l'intérêt démontré par les citoyens. La baignade sera ouverte à partir du 21 juin, les samedis et dimanches, de midi à 18 h; et les jeudis et vendredis, de 15 h à 18 h. Les sauveteurs seront désormais des employés du camp de jour, et non d'une compagnie externe, pour éviter les problèmes d'absentéisme de l'année précédente, lorsque le personnel de l'entreprise privée ne se présentait pas sur les lieux et qu'aucune autre personne n'était là pour les remplacer.

Un addenda au *Protocole d'entente intermunicipale des municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut* de 2023 a été accepté. Saint-Adolphe-d'Howard rejoint l'entente, et les rabais familiaux ou par catégorie d'âge pour les cours intermunicipaux ne seront plus applicables, puisque les participants des villes et municipalités partenaires sont considérés comme des résidents pour la tarification.

Les conseillers municipaux ont approuvé un soutien à Soupe et Compagnie des Pays-d'en-Haut, un organisme sans but lucratif qui œuvre pour la sécurité alimentaire et le développement social. Ce soutien inclut la réservation gratuite du Centre communautaire pour chaque premier mercredi du mois (de 7 h 30 à 14 h 30, de janvier à juin et de septembre à décembre), la préparation de la salle avec ressources et matériel, et l'accès à la cuisine. Le travail de la responsable, Françoise, et des bénévoles a d'ailleurs été chaleureusement salué.

Sécurité publique et incendie

L'achat de trois tenues intégrales pour les pompiers a été autorisé pour un coût de 9 489 $ auprès du fournisseur Aréo-Feu. La dépense sera effectuée sur le fonds de roulement pour une période de cinq ans dans le cadre d'une stratégie de renouvellement graduel de l'équipement.

Environnement

Au cours de la séance du 26 mai dernier, le Comité consultatif en environnement (CCE) a discuté du plan sur le climat de la MRC. Il a surtout été question des subventions potentielles pour la foresterie urbaine incluant l'information citoyenne sur les arbres en terrains privés, de la révision des critères à propos du fonds environnemental pour que les citoyens n'aient pas à débourser d'argent pour des projets comme l'abonnement au Partage Club (la plateforme de prêts de biens entre voisins), et des mandats à venir concernant l'abrasif.

Un citoyen a demandé les résultats de la récente étude sur les eaux souterraines. La mairesse a indiqué que le conseil municipal a encore des questions à ce sujet et souhaite rendre le rapport public avec des informations vulgarisées pour qu'il soit accessible à tous. Aucun échéancier précis n'a toutefois été donné, mais cela ne devrait pas trop tarder, selon madame Hamé.

Travaux publics et voirie

Les conseillers municipaux ont autorisé une réunion et un sondage auprès des citoyens pour la prise en charge et l'asphaltage du chemin de la Plume-de-Feu et celui des Pluviers, qui sont des chemins privés ouverts à la circulation et construits avant 2013.

Un citoyen a soulevé la dangerosité et les accidents récurrents à la fameuse intersection de l'autoroute 15. La mairesse a rappelé que la Municipalité avait naguère dénoncé cette nouvelle configuration routière auprès du ministère des Transports, mais que ce dernier refuse toujours les modifications, préférant continuer de réparer la bretelle.

Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'augmentation du trafic et de la vitesse sur le chemin Beakie en raison d'une déviation aménagée pendant le projet de construction. La Municipalité est au courant de cette situation et a d'ailleurs déployé une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité routière (avec ses panneaux humoristiques mettant en vedette des dindes sauvages), des indicateurs de vitesse à trois endroits (incluant le secteur concerné), et une plus grande présence policière près du chantier. Il a été confirmé que la Sûreté du Québec a déjà procédé à des arrestations pour excès de vitesse ou non-respect des panneaux d'arrêt aux abords du chantier.

Reconnaissance des actes héroïques

Un résident a demandé des nouvelles concernant sa proposition d'installer une plaque commémorative pour souligner l'acte héroïque de deux citoyens lors d'un incendie. La mairesse a indiqué qu'il n'y a pas eu de suite à sa proposition pour le moment et qu'une politique de reconnaissance des actes héroïques devrait être adoptée avant l'installation de ladite plaque afin de se doter de mécanismes structurels permettant l'évaluation impartiale de ce genre de situation.

Fonctionnement du conseil municipal

Un citoyen a exprimé des préoccupations concernant les restrictions à l'exercice démocratique en ce qui a trait à la participation de certains conseillers en début de mandat, et a demandé si cette situation perdurait. La mairesse a affirmé que tous les élus municipaux reçoivent toute la documentation et que les décisions d'un conseil municipal se prennent en séance. Elle a reconnu des difficultés au sein du conseil municipal, mais a souligné que de telles situations arrivent partout au Québec et reflètent des problèmes plus larges dans la démocratie municipale.





États-financiers de 2024, à Sainte-Anne-des-Lacs

REGARD Beauregard

Un surplus de deux millions de dollars, quatre fois supérieur à celui de 2023

Henri Beauregard henbeaur@journaldescitoyens.ca

Lors de la séance du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le lundi 9 juin 2025, les états financiers de l'année 2024 ont été présentés. Pour une deuxième année de suite, les revenus de la municipalité ont excédé ses charges. Après un surplus de 500 000 $ en 2023, l'excédent budgétaire atteint cette fois 2 millions de dollars.

Les revenus encaissés ont dépassé les prévisions budgétaires d'environ 18 %. Plusieurs facteurs y ont contribué. D'abord, le marché immobilier est demeuré actif en 2024 à Sainte-Anne-des-Lacs, si bien que les revenus tirés des droits de mutation (la taxe dite de *bienvenue*) ont excédé les prévisions. Il en va de même pour les nouvelles constructions et la valeur des rénovations du parc immobilier : une évaluation foncière plus élevée qu'anticipée a entraîné une hausse des recettes provenant des taxes foncières. Par ailleurs, la nouvelle formule de partage de la taxe de vente du Québec (TVQ) a généré des revenus supérieurs aux attentes. Enfin, les liquidités plus abondantes ont produit davantage de revenus d'intérêt. Globalement, les revenus ont surpassé les prévisions budgétaires d'environ 2,3 millions de dollars (voir Tableau 1).

Du côté des dépenses, même si elles sont légèrement supérieures aux prévisions (+ 250 000 $), plusieurs facteurs ont limité leur croissance. Les contrats de déneigement comportent une clause d'indexation en fonction du prix de l'essence, clause qui n'a pas été activée en 2024. Les difficultés de recrutement de personnel ont limité les embauches et diminué les coûts liés à la masse salariale. Dans le même sens, les nouveaux employés, plus jeunes, ont amorcé leur carrière au seuil des échelles salariales. Certaines opérations du service de la voirie ont été réalisées à l'interne, diminuant ainsi les honoraires professionnels anticipés. La firme comptable, chargée de l'audit des états financiers, a reporté certains frais d'intérêt dans la dette à long terme. Ce reclassement comptable a ainsi diminué les dépenses courantes. Bref, même si les dépenses ont été légèrement supérieures aux prévisions (+ 2,8 %), leur croissance est très inférieure à celle des revenus. Dès lors se dégage l'important surplus de l'exercice.

Certaines évolutions

Entre 2023 et 2024, les dépenses en investissement enregistrent un bond spectaculaire : de moins de 300 k$ à 7,2 M$. Les travaux de réfection des chemins Fournel et Filion s'accaparant une large part de ces investissements. Ces dépenses d'investissement ont évidemment accru la dette à long terme : de 3,9 M$ en 2023 à 4,5 M$ en 2004 (+ 16,7 %).

Soulignons que la municipalité est présentement en attente de versements de subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial de 7,4 M$, souvent obtenues après la complétion des travaux, ou en cours de réalisation.

L'exercice financier de 2024 a permis de renflouer les coffres de la trésorerie et les liquidités de la municipalité sont d'environ 2,5 M$, en date du 31 décembre 2024.

Le surplus accumulé a varié de façon importante au cours des dernières années. De près de un million de dollars en 2019 et 2020, il grimpe à 1,6 M$ en 2021. En 2022, une chute spectaculaire à environ 200 000 $. En 2023, il remonte à 700 000 $ et en 2024, étant donné l'important excédent réalisé, le surplus accumulé atteint maintenant environ 2 700 000 $.

L'affectation du surplus accumulé dépend des décisions du conseil municipal. À cet égard, un avis de motion concernant la constitution d'un fonds de stabilisation a été déposé. Cette réserve financière, d'un montant d'environ 500 000 $, permettra d'intervenir en cas de crise, de stabiliser au besoin les variations de la taxe foncière et de mieux affronter les aléas liés aux changements climatiques.

Par ailleurs, nous avons appris que le dossier Hôtel de ville / Espace bibliothèque est toujours à l'étude au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM). Questionnée à moult reprises par un citoyen concernant l'estimation des coûts des travaux inclue dans ce dossier, évaluation provenant de la firme d'architectes, la mairesse a réaffirmé vouloir attendre la réponse du Ministère et s'est engagée à rendre public le montant avant l'appel d'offres (ou *appel de projets*).

Auparavant, lors d'autres conseils, la mairesse avait promis de dévoiler le coût estimé du projet, son financement et son impact fiscal.

Globalement, après l'année financière catastrophique de 2022, celles de 2023 et 2024 changent le portrait et nous permettent d'envisager le futur avec plus de sérénité. Le surplus accumulé est important. Rappelons que ni la Direction générale ni la mairesse ne peuvent décider de son utilisation. Cette prérogative appartient au conseil municipal qui peut, par résolution, affecter toute partie du surplus accumulé à une dépense ou à un fonds particulier.

Tableau 1 – États financiers sommaires 2023 et 2024
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Écarts par rapport au budget
Revenus	9 659 186 $	9 174 266 $	11 467 421 $	+ 2 293 155 $
Charges	(9 101 583) $	(9 174 266) $	(9 428 193) $	+ 253 927 $
Excédent	557 603 $	0 $	2 039 228 $	–

En rouge : données incluant la conciliation à des fins fiscales.

Compléments d'information

À la suite de mon article du mois dernier, *Parlons d'argent à Sainte-Anne-des-Lacs*, certains citoyens ont mis en doute le montant choisi de 500 000 $ pour la valeur foncière d'une résidence afin d'évaluer l'impact fiscal du projet Hôtel de ville / Espace bibliothèque. Il n'y aurait pas de résidence à 500 000 $ à Sainte-Anne-des-Lacs, ce qui, selon moi, est inexact.

D'abord, le demi-million de dollars fait référence à l'évaluation foncière et non à la valeur marchande actuelle sur le marché immobilier, deux mesures différentes.

De plus, l'an dernier, dans le cadre de la mise à jour du rôle d'évaluation foncière produite par la MRC des Pays-d'en-Haut, j'avais répertorié la valeur foncière de plusieurs résidences dans différentes parties du territoire de la municipalité.

Ainsi, dans le district 1, sur les 243 résidences répertoriées, 120 d'entre elles ont une évaluation foncière égale ou inférieure à 500 000 $, soit presque la moitié du total. Soulignons qu'il n'y a aucun lac dans le district 1.

Le portrait est différent en ce qui concerne les résidences riveraines. Dans le cas de 175 résidences riveraines de deux lacs, les résidences de 500 000 $ ou moins ne représentent qu'un peu plus de 15 % de l'ensemble des résidences.

Mais force est de constater qu'il existe bel et bien des résidences dont l'évaluation foncière est de 500 000 $ ou moins dans notre municipalité.

Par ailleurs, le montant de 500 000 $ est présenté comme étant une *unité de mesure* et non comme une valeur représentative de toutes les résidences de la municipalité.

Pour une résidence d'une valeur foncière d'un million de dollars, l'impact fiscal du projet sur le compte de taxes sera tout simplement le double de ceux estimés dans les trois scénarios présentés (1 000 000 $ / 500 000 $ = 2).

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Meech : le moment historique manqué

« Le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire, que quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement. » Robert Bourassa, 22 juin 1990



Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, à l'Assemblée nationale le 22 juin 1990 à la suite de l'échec des négociations de l'accord du lac Meech – photo La presse canadienne / STF

Ces mots prononcés par le premier ministre Robert Bourassa résonnent toujours en moi 35 ans après ce discours. Pour le jeune homme de 16 ans que j'étais, c'était alors une certitude que le Canada, tel qu'on le connaissait, venait de mourir. Je me souviens de ces paroles qui ont forgé mon nationalisme et fait naître mes convictions indépendantistes. Sur le moment, l'échec de l'Accord du lac Meech à deux jours de la fête nationale provoqua une véritable marée d'indignation au Québec devant le rejet, par deux provinces insignifiantes, de la spécificité du Québec. Partout, les discours patriotiques enflammèrent les foules venues fêter la Saint-Jean-Baptiste. Les sondages donnaient l'option de la souveraineté à 60 %. Il y avait consensus parmi les élites québécoises, qu'il fallait sortir d'une fédération qui nous avait imposé une constitution que nous n'avions pas signée. À l'Assemblée nationale, même le chef de l'Opposition, Jacques Parizeau, tendit la main à son premier ministre. Du jamais vu dans cette enceinte parlementaire où la partisanerie politique règne en maîtresse. On le voyait, on le vivait : l'heure était grave. Quelque chose allait se passer. Mais il fallait connaître le personnage pour comprendre que tout cela n'était que fumisterie. Robert Bourassa n'a jamais eu l'intention d'amener le Québec à la souveraineté, même si les conditions n'avaient jamais été aussi favorables. Il a plutôt préféré faire comme dans la Bible : tendre l'autre joue. Retour sur cette période de grande effervescence de notre histoire.

Les cinq conditions minimales de Bourassa

Après le rapatriement de la constitution canadienne en 1982 et la démission de Trudeau père en 1984, de nouveaux acteurs vont venir modifier le paysage politique au Canada. Brian Mulroney, chef des conservateurs, va se faire élire à Ottawa avec l'appui de René Lévesque en promettant de tout mettre en œuvre pour relancer les négociations constitutionnelles afin de réintégrer le Québec dans la famille canadienne dans *l'honneur et l'enthousiasme*. C'est le « Beau risque » de Lévesque. Le 21 mai 1985, René Lévesque présente un projet d'accord constitutionnel posant 22 conditions à l'adhésion du Québec à la constitution, notamment de faire reconnaître la première responsabilité des droits linguistiques du Québec et d'inscrire dans la Constitution que le Québec forme un peuple. Contesté de plus en plus dans son parti, René Lévesque démissionne à son tour et le PQ perd les élections de 1985 au profit des libéraux, dirigés de nouveau par Robert Bourassa.

Pour Robert Bourassa, les astres semblent enfin alignés, lui qui depuis le début des années 1970 se bute au refus de Trudeau de reconnaître le Québec comme société distincte. Reprenant l'essence des demandes formulées par René Lévesque dans son projet d'accord, Robert Bourassa diminue fortement les demandes du Québec et ne pose que cinq demandes minimales, mais fondamentales, pour que le Québec réintègre la constitution canadienne : la reconnaissance d'un droit de veto exclusif pour le Québec sur les institutions nationales et une compensation financière pour tout retrait d'un programme fédéral jugé inadéquat pour la Québec; la limitation du pouvoir fédéral de dépenser; une garantie de pouvoirs accrus en immigration; que le Québec puisse nommer lui-même ses trois juges à la Cour suprême; la reconnaissance explicite du Québec comme « foyer d'une société distincte et pierre d'assise de l'élément francophone de la dualité canadienne[1]. »

L'entente du Lac Meech

Dès le début de 1986, pressé par le gouvernement Mulroney, le Québec, par l'entremise du ministre des Affaires constitutionnelles Gil Rémillard, présente formellement ses demandes. Les négociations se poursuivent jusqu'à l'été et le 12 août, finalement, les premiers ministres des provinces anglophones acceptent de négocier une nouvelle entente constitutionnelle sur les bases émises par les cinq demandes minimales du Québec.

Pendant l'automne 1986 et l'hiver 1987, les libéraux fédéraux du Québec s'entendent pour que le préambule de la Constitution canadienne reconnaisse le Québec comme étant une société distincte alors que le NPD va plus loin en reconnaissant aussi le droit à l'autodétermination du Québec. Le 30 avril 1987, dans la résidence d'été de Brian Mulroney sur les rives du lac Meech, tous les premiers ministres acceptent le principe des conditions posées par le Québec. Qualifiée de grand jour pour le Canada et de pas de géant par Bourassa, l'entente signée prend le nom d'*Accord du Lac Meech*.

Cet accord suscite une majorité d'appuis, tant dans la population que dans la classe politique. Ainsi, 56 % des gens sondés jugent positivement l'accord. Au fédéral, l'accord reçoit l'appui de John Turner, le chef du Parti libéral, et d'Ed Broadbent, le chef du NPD. Même la reine Élizabeth II apporte publiquement son soutien. Le 3 juin 1987, le texte définitif de l'accord est signé par toutes les provinces. Conformément à la Loi constitutionnelle de 1982, les provinces ont trois ans pour adopter unanimement les amendements constitutionnels. L'Assemblée nationale est la première à ratifier l'entente le 23 juin 1987, fixant le délai de ratification au 22 juin 1990. Mais alors, pourquoi l'accord a-t-il échoué si tout le monde l'appuyait ?



Brian Mulroney et Robert Bourassa – photo d'archives

Une opposition de plus en plus forte

Peu de temps avant la signature de l'entente, l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau vilipende l'entente dans une lettre publiée dans *La Presse*. Le père du rapatriement et de la Charte des droits et libertés, le fossoyeur de la dualité canadienne, décrit l'entente du Lac Meech comme étant un gâchis total et un jour sombre. Il traite Mulroney de pleutre, l'accusant d'avoir plié le genou fasse aux demandes des provinces, remettant en cause sa vision d'un Canada qu'il veut multiculturel et centralisé, répétant que le Québec « n'a pas besoin de béquilles pour marcher » puisqu'il est une province comme les autres. Il en profite pour rappeler que les nationalistes québécois sont des braillards, des pleurnichards et qu'ils sont d'éternels perdants.

Cette lettre trouve un fort écho au Canada anglais où Trudeau jouit encore d'une grande notoriété et rappelle ce profond clivage entre deux visions du Canada, celui des deux peuples fondateurs et celui d'un Canada centralisé dont les provinces n'ont rien à dire, spécialement le Québec. À l'automne 1987, le Nouveau-Brunswick refuse de signer l'accord tel quel et demande des modifications; au Manitoba, le nouveau premier ministre reniera la signature si Ottawa va de l'avant avec la signature d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Dans la première moitié de 1988, une majorité de Canadiens s'oppose à 56 % à reconnaître le Québec comme étant une société distincte.

La crise linguistique qui vient amplifier le sentiment anti-Québec

Le 15 décembre 1988, la Cour suprême invalide l'usage exclusif du français dans l'affichage commercial au Québec, la jugeant contraire aux droits consentis par la Loi constitutionnelle de 1982. Bourassa décide d'invoquer la clause dérogatoire pour se soustraire à cette décision et fait adopter la loi 178 qui maintient l'affichage commercial en français à l'extérieur, mais permet l'affichage bilingue à l'intérieur. Partout au Canada anglais, cette décision provoque la colère chez les anglophones et mène à un grand sentiment anti-Québec. Le Manitoba retire officiellement son appui à l'entente du Lac Meech. À Sault-Sainte-Marie, on brûle et on piétine le drapeau du Québec. Alors que la date butoir de la ratification de l'entente arrive rapidement, l'entente est de plus en plus impopulaire au Canada anglais.

Au printemps 1990, trois provinces n'ont toujours pas signé l'entente : le Manitoba, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Le 17 mai, un comité présidé par le député Jean Charest propose de diluer la notion de société distincte afin qu'elle ne confère pas de pouvoirs supplémentaires pour le Québec et ne contrevienne pas à l'esprit de la Charte des droits et libertés. Ces tentatives vont provoquer une scission au sein des députés fédéraux et vont amener la création du Bloc québécois plus tard. Dans une ronde effrénée de négociations de dernière minute pour sauver l'accord, le Nouveau-Brunswick signe l'accord le 15 juin 1990. Cependant, le député néo-démocrate du Manitoba Elijah Harper fait de l'obstruction et l'Assemblée législative du Manitoba refuse d'imposer sa volonté. Au même moment, le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, ajourne les travaux avant la ratification de l'entente. Le 22 juin 1990, l'entente est officiellement enterrée.

Le lendemain, Bourassa annonce qu'il a pris la décision de ne plus négocier à onze, mais à deux en concluant que le Québec a la « liberté de ses choix. » Après avoir subi le rapatriement unilatéral de la loi fondamentale du pays à ses dépens, après avoir subi la haine et la colère des anglophones, après l'affront de l'échec de la reconnaissance du Québec comme société distincte, quelles négociations restait-il sinon de proclamer l'indépendance politique du Québec ? Bourassa avait la chance de le faire sans tenir de référendum. Mais c'est devant l'Histoire qu'on juge la capacité des hommes politiques. Et Bourassa n'a jamais eu cette volonté politique de changer l'Histoire.

1. Alain-G. Gagnon et Daniel Latouche, Allaire, Bélanger, Campeau et les autres : les Québécois s'interrogent sur leur avenir, Montréal, Québec Amérique, 1991, p. 119.

Nouvelle bibliothèque à Prévost

Un super espace de partage culturel

Carole Bouchard

Le 31 mai dernier, les citoyens étaient invités à l'école des Falaises de Prévost. Ils ont eu alors l'occasion de consulter les plans de la nouvelle bibliothèque et de découvrir les nombreux usages proposés.

Ce centre de savoir situé dans le nouveau secteur *Cœur des courants* deviendra un véritable lieu de rencontres et d'échanges dans lequel les citoyens de tous âges pourront se rencontrer. On ne doute pas qu'elle fera la fierté de tous les Prévostois.

Le début des travaux est pour bientôt, mais l'ouverture de la bibliothèque est prévue pour 2027. Son coût total est estimé à 16,8 millions de dollars, taxes incluses. Il faut savoir qu'une partie de ses coûts seront couverts par deux subventions, soit le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) du MAMH et le programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications.

L'emplacement choisi est au coin de la rue Principale et du chemin du Plein-Air, alors que sa façade sera du côté de la rivière avec un accès par le chemin du Plein-Air.

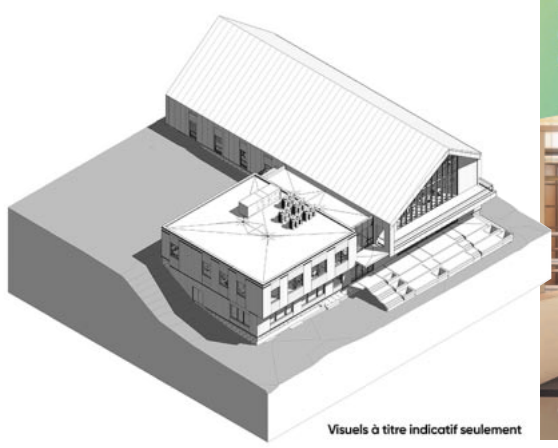


Photos courtoisie

La bibliothèque fera face à la rivière et non pas à la rue Principale. Les espaces de stationnement seront accessibles par une rue donnant sur le chemin du Plein-Air.

Liste des services

- Plus d'heures d'ouverture
- 1 nouveau poste de bibliothécaire
- 3 techniciennes en documentation
- 5 postes informatiques
- 90 places assises (total de 100)
- 1467 m² de superficie (1722 m² pour le bâtiment total)
- 3 salles de rencontres
- 1 ludothèque (prêts de jeux de société)
- 1 espace d'allaitement
- 1 zone d'enfants ludique
- 26 tables de travail
- 27 fauteuils de lecture
- 1 borne d'autoprêt
- 1 zone ado dédiée
- 1 terrasse
- 1 salle de 100 places pour les activités de la bibliothèque
- 1 salle pour les activités communautaires
- 1 espace d'exposition





Orientation du Journal

Un état citoyen pour faire vivre le Journal

Carole Trempe

Le samedi 17 mai dernier, une soixantaine de citoyens se sont réunis à la salle Saint-François-Xavier de Prévost, dans une ambiance chaleureuse et engagée, pour réfléchir collectivement à l'avenir du *Journal des citoyens*.

Ce média indépendant, enraciné dans la vie locale depuis bientôt 25 ans, traverse une période critique par le fait que les principaux protagonistes, Carole Bouchard et Michel Fortier, songent à une retraite bien légitime laissant place à la relève. Oui, mais quelle relève?

Cette rencontre s'est ouverte sur les mots encourageants d'élus présents. Madame Sonia Bélanger, députée de Prévost à la CAQ, ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides; monsieur Tim Watchorn, ancien maire de Morin-Heights et député des Pays-d'en-Haut récemment élu; monsieur Martin Nadon, maire de Piedmont; Helen Morrison représentant madame Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs; monsieur Paul Germain, maire de Prévost. Tous ont salué l'importance du *Journal des citoyens* comme outil d'information locale, de cohésion sociale et de démocratie participative.

Durant la réunion qualifiée de *cercle de dialogue*, les points de vue ont fusé. Les diverses opinions et la richesse des échanges ont convergé vers un dénominateur commun: l'attachement et l'amour des citoyens pour leur *Journal*.

Le *Journal des citoyens* est bien plus qu'un simple outil d'information, il est un vecteur de mémoire, de dialogue et d'engagement local. Il donne une tribune de qualité aux citoyens, il valorise les initiatives locales et permet une couverture médiatique que peu d'autres structures peuvent offrir à l'échelle de la région.

Des mots et des qualificatifs sont revenus souvent, émanant de la bouche des participants: richesse, communauté, implication, intimité, histoire, ancrage, culture, musique, polyvalence, complet, passion, profession, intégrité, générationnel, rassembleur, amour, pertinence, appartenance, plaisir, détente, indispensable, découverte et bien d'autres.

Il semble que le mot «ensemble» ait remporté la palme. Ensemble, les citoyens peuvent faire vivre le journal pour faire en sorte qu'il leur ressemble encore plus. Ensemble, ils peuvent en faire un véritable projet collectif.

Plusieurs pistes ont été explorées, notamment la création d'un comité d'orientation de relance et de sauvegarde, l'organisation de levées de fonds, l'organisation d'activités de financement participatif, la recherche d'autres partenariats, l'éventualité d'une transition vers un modèle coopératif ou communautaire.

Ce samedi-là, dans une salle pleine d'espoir, c'est l'expression d'une démocratie vivante que nous avons vécue. Un moment précieux qui marquera un nouveau chapitre pour le *Journal des citoyens*, un chapitre à écrire à plusieurs mains.

La recension des idées cheminera au cours de l'été de sorte qu'au début de l'automne, un nouveau modèle d'affaires soutiendra la continuité du *Journal des citoyens*.

Cet exercice a été rendu possible grâce à vous tous. Veuillez accepter notre gratitude aussi vaste que sincère.

L'énergie collective, le sentiment d'appartenance et le respect du travail accompli nourrissent l'espoir qu'une nouvelle génération de collaborateurs se lèvera pour continuer cette belle aventure citoyenne.

Bravo, Justin et Émile!



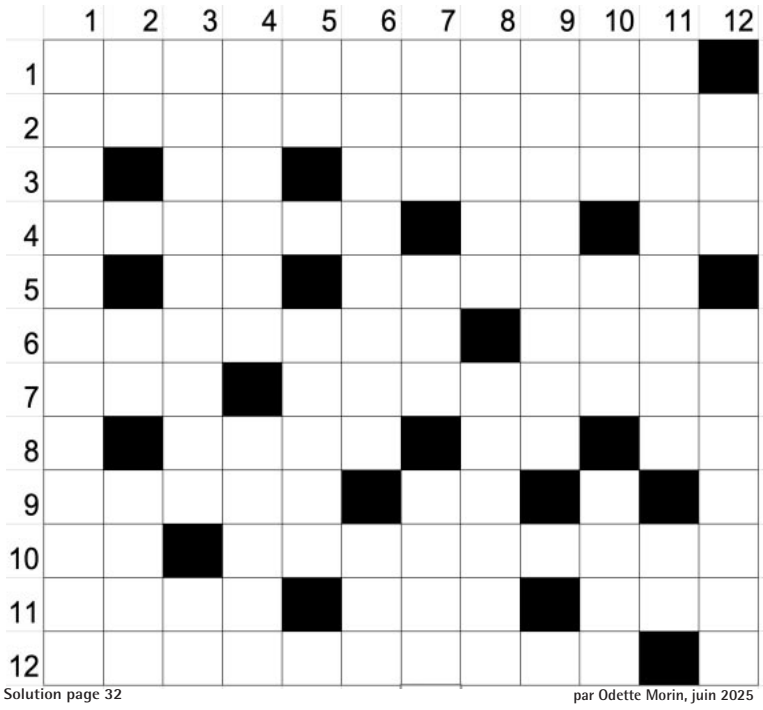
Jeanne-Mance Perron Racette

Nous voudrions féliciter deux petits Pirates de Prévost qui ont réussi à se démarquer au camp des Red Sox des Laurentides dans le U11AA. Justin Constantineau a été choisi dans l'équipe des Red Sox rouges et Émile Paiement fait partie de l'équipe des Red Sox Camo. Ils en sont très heureux et nous sommes très fiers d'eux. Bravo, Justin et Émile! Bonne saison de baseball!

Vos fans

MOTS CROISÉS

Odette Morin



Solution page 32

par Odette Morin, juin 2025

Horizontal

1- Homonyme : l'une ne peut se passer de l'autre.
2- Maladie de la vigne (pl.).
3- Romains - On y trouve des résineux.
4- Galerie souterraine - Note - Occitan.
5- Pour en rajouter - Se plient à nos exigences.
6- Contient deux glandes - Sort d'un pis.
7- Force paramilitaire - Pas toujours remplie de bonnes choses.
8- Hors d'usage - Patron - Interjection.
9- Additions - Règle.
10- Prêt pour le bain - Virer.
11- Villa avec jardin - Beau parleur - Prénom.
12- Pas reposante.

Vertical

1- Méthodiques.
2- Trop peu pour une paire - Chrome - Allez !
3- N'est pas sédentaire - Tour.
4- Religion - Pas trop chargée.
5- Infinitif - Comprimé.
6- En Cisjordanie - Habitation provençale.
7- Pas ailleurs - Service de messages succincts - Préfixe.
8- Pépin - Col des Alpes.
9- Petit passereau.
10- Plus à l'est qu'au sud - Muridé - Démentie.
11- Liquide voisin du sérum sanguin - Électronvolt.
12- Aride - En Iran.

À la recherche du mot PERDU

Solution page 32

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 – Milieu de voleurs, d'escrocs.
2 – Ralentissement de l'activité économique.
3 – Un problème de taille.
4 – On le passe dans le chas.
5 – Prélèvement obligatoire sur un salaire.
6 – Petit mammifère ou espion.

Mot (ou nom) recherché : Gain pécuniaire.

1	2	3	4	5	6

1 – Dessin pratiqué sur le corps par injections de colorants.
2 – Drogue euphorisante parfois consommée dans les raves.
3 – Vidéo qui illustre une chanson.
4 – Mouvement social et style musical qui inclut le rap.
5 – Il aime sortir tard et se divertir la nuit.
6 – Passé un certain nombre de décibels, on doit les protéger avec des bouchons

Mot (ou nom) recherché : Style musical entendu dans les raves.

1	2	3	4	5	6

Diffusions Amal Gamme

www.diffusionsamalgamme.com

Avec Raoul Cyr

Une autre saison mémorable

Merci fidèle public et mélomanes avertis et toujours réceptifs. La page est tournée sur une autre saison mémorable, mais l'expression « plus qu'hier et moins que demain » s'applique lorsque je consulte le programme qui nous et vous attend en septembre prochain chez Diffusions Amal'Gamme.

Comme toujours nous avons goûté et apprécié de nombreuses performances classiques offertes par des artistes de haut calibre; on n'a qu'à penser au violoncelle de Stéphane Tétreault, au Trio Zodiac, au Quatuor Polymnie ou à cette soirée magique au son du thérémine de Thowald Jorgensen. L'univers jazz n'était pas en reste avec des propositions variées qui ont vu défiler sur notre scène près de trente musiciens inspirés regroupés en trois ensembles : First Circle (hommage à Pat Metheny), le big band, Le Tonique et en clôture de saison Carl Mayotte Fusion Quintet (voir autre article dans nos pages). Enfin, la musique du Monde avait sa place avec entre autres : Couleur Tango, Ensemble Gairloch (St-Patrick) pour ne nommer que ceux-là. Un petit aperçu de la prochaine saison ? Allez ! Quelques « amuse-gueule » pour vous titiller :

Vous aurez droit au retour du Montréal Guitar Trio pour annoncer les Fêtes; une première visite de l'extraordinaire saxophoniste Jean-Pierre Zanella; un jeune virtuose du Cor français, Noah Laroche originaire de Prévost et en « vrac »; du chant classique, de la musique d'Iran et de Mongolie, du jazz cubain, de la harpe et plein d'autres belles invitations au bonheur. Vous retrouverez tous les détails de cette nouvelle saison dans notre dépliant disponible dans plusieurs endroits publics dont la bibliothèque et bien sûr sur notre site web au : *www.diffusionsamalgamme.com*



Ensemble Gairloch (St-Patrick), avril 2025



En septembre 2023, Montréal Guitar Trio

Le monde merveilleux du vin

Manon Chalifoux – sommelière et conseillère en vins manon@journaldescitoyens.ca

Pour voir une dégustation : chronique de NousTV : les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)

Retour sur des vins de Sicile

Digne du maître du suspense, Miss Météo nous réserve une surprise presque chaque jour, fera-t-il chaud et humide ? Fera-t-il froid et venteux ? Le soleil ? La pluie ? On va y aller pour la totale, un peu de tout dans la même journée pour que tout le monde soit content ! Allons donc faire une escapade dans le sud de l'Italie pour agrémenter réunion amicale et souper d'amoureux.

Tout d'abord en blanc, la cave d'Alcesti est située en plein cœur de la province de Trapani à Marsala. Propriété de la famille Paladino-Spano depuis plusieurs générations, le vignoble est conduit en culture bio. La famille supervise et gère personnellement chaque étape du processus de vinification depuis 2003. Alcesti nous offre un blanc élaboré avec des cépages méditerranéens très utilisés en Sicile, soit le grecanico (65 %) et le catarrato (35 %). Avec sa jolie couleur jaune pâle tirant sur le jaune paille, le Heila est limpide et brillant. Au nez, des arômes de pommes, de poires sur fond floral nous invitent à poursuivre. En bouche, ce vin est sec, l'acidité est soyeuse et la texture est enveloppante. Comme toujours, il est préférable de servir le Heila froid, mais pas glacé pour permettre au vin de bien s'exprimer. Celui-ci le fera très bien sur la terrasse en



apéro ou une entrée d'arancini au fromage. **Heila 2023, DOC Sicile, Alcesti à 16,40 $ (15265052)** (les quantités baissent rapidement, faites vite)

De la Sicile, revenons sur le continent tout en restant dans le sud, soit la région des Pouilles. Le Il Falcone Riserva 2018 est un assemblage de nero di troia (70 %) et de montepulciano (30 %). Après une macération de deux semaines en cuves inox et de multiples remontages pour assouplir le vin, celui-ci est mis en barriques de 225 litres (50 %) et l'autre moitié en foudres de chêne usagé de 1 à 3 ans. Les vins sont ensuite assemblés et mis au repos en cuve béton pour ensuite faire un affinage en bouteilles pour une période de 18 à 24 mois avant la commercialisation. Le résultat est magnifique ! Une couleur rubis franc, des arômes de fruits rouges bien mûrs, de Kirsch, quelques notes subtiles d'épices et de tabac. En bouche, le vin



est sec, l'acidité est bien équilibrée, les tanins sont soyeux. L'amplitude et la persistance de ce vin sont superbes. Un vin classique qui accompagne un plat classique : une bavette de bœuf grillée, champignons sautés et sauce poivrade ! **Il Falcone 2018 Riserva, Castel del Monte DOCG, Rivera à 26,60 $ (14790795)**

Des séries d'ici !

À l'approche de la Fête nationale des Québécois, nous avons choisi de vous présenter, non seulement des séries télé bien d'ici, mais de bonnes séries, dont une de calibre international !

L'indétectable

Série 2025, thriller, suspense, drame, action, Québec, une saison de 6 épisodes de 43 minutes sur *Tou.tv.extra*, 13 ans et plus; auteurs : Annie Piérard, Bernard Dansereau et Étienne Piérard-Dansereau; réalisation : Stéphane Lapointe; interprète : Sophie Nélisse, Linda Johnson, Louis-David Morasse, Pierre Curzi.

Synopsis – Stéphanie, jeune ostéopathe réservée, infiltre une mystérieuse start-up afin de prouver que la vidéo humiliante qui a détruit la carrière politique de sa mère, que tous les experts et les médias considèrent comme authentique, est en réalité un hypertrucage indétectable. Mais qui aurait fabriqué ce faux, et pourquoi ? Entraînée malgré elle dans un dangereux complot aux ramifications internationales, Stéphanie va découvrir que la vérité n'est pas là où elle l'attendait.



Ciné-fille – *L'indétectable* est la nouvelle série par les auteurs qui nous avaient donné la série *Épidémie* en 2019, prémonitoire de la pandémie de 2020. Ils s'attaquent maintenant à un sujet qui est tout aussi d'actualité : les hypertrucages par IA, ou *deep fakes*. Inspiré d'un fait réel de désinformation, ayant fortement teinté, à l'automne 2023, le résultat des élections générales en Slovaquie, *L'indétectable* évoque les répercussions de ceux-ci dans la sphère médiatique. Et les questions que la série soulève sont très pertinentes.

La série emprunte au suspense, enquête journalistique, et thriller politique. Le rythme est enlevant, et on ne s'ennuie pas. Les revirements sont nombreux et le spectateur est maintenu en haleine une grande partie des 6 épisodes. Les acteurs, une des raisons qui m'ont incitées à regarder la série, sont tous excellents, et bien choisis.

Petit bémol : quelques éléments sont moins plausibles, mais cela n'empêche pas d'apprécier cette série, et qui aurait trouvé plausible l'histoire d'*Épidémie* en 2019 ?

7,5 sur 10

Ciné-gars – Un *deep fake*. L'idée est géniale, car la société s'en va vers cette réalité d'ici un ou deux ans. Le contexte du *deep fake* est intéressant, la distribution est bonne.

Chaque personnage, même le plus insignifiant, a un lien caché. De plus, une histoire politique dans un pays du Moyen-Orient se déroule en parallèle, et s'avère aussi avoir un lien. Ces deux aspects m'ont agacé. Pour moi c'est un peu gros. **7 sur 10**

Mea culpa

Série 2025, drame, social, psychologie, suspense, Québec, une saison de 12 épisodes de 43 minutes sur *Tou.tv extra*, une deuxième saison prévue; autrice : Chantal Cadieux; réalisation : Miryam Bouchard, François Bégin; interprètes : Mélissa Désormeaux-Poulin, Jessica Barker, Dany Boudreault, Maxim Gaudette, Cynthia Wu-Maheux.



Synopsis – Dans un centre de justice réparatrice, Bérénice aide les victimes et les personnes qui ont commis des crimes à dialoguer pour surmonter leur passé. Il y a 25 ans, Bérénice, Rémi, Marie-Dominique et Lysanne ont vécu un drame lors d'une fête : une amie a été tuée et Rémi est devenu quadriplégique. Le coupable, libéré après 23 ans, réapparaît dans leur vie. Bérénice souhaite une médiation, mais les autres hésitent. Les confrontations révèlent des secrets, ébranlant leur amitié. Une question demeure : peut-on croire à la réhabilitation d'un meurtrier ?

Ciné-fille – *Mea Culpa* est une série multifacettes. Il y a tout d'abord le côté social, par les gens que le centre de justice réparatrice aide. Il y a évidemment du drame, mais aussi de la rédemption. De l'amour, de l'amitié, des secrets. Il a de la lourdeur, mais aussi de l'espoir. Une bonne dose de suspense et de psychologie est aussi présente, entre autres à travers les questions que la série soulève : est-ce possible qu'un meurtrier soit entièrement réhabilité, et comment lui faire confiance ?

Le choix de Maxim Gaudette dans le rôle du meurtrier repenti est excellent, tout comme sa prestation. Grâce à lui, on croit aux remords de son personnage, mais aussi à l'ensemble de la série. Son jeu est subtil, en retenue, on peut lire les sentiments de son personnage sur son visage. Une certaine douceur émanant de lui, on ne peut que lui donner le bénéfice du doute, quant à sa rédemption. Le reste de la distribution est tout aussi efficace et parfaite.

Les allers-retours entre le passé et le présent apportent un rythme soutenu. Les revirements sont bien présents. La trame sonore, bien choisie. Tout collabore à créer un ensemble cohérent.

Chantal Cadieux avait exploré, il y a 20 ans, les conséquences d'un féminicide adolescent en écrivant le scénario du film Elles étaient cinq. Avec *Mea culpa*, elle se concentre sur les répercussions du crime sur les proches de la victime et du tueur, 25 ans plus tard. Chaque personnage a une part d'ombre et une part de lumière. Et on souhaite sincèrement que tous trouvent la paix. Sans dévoiler le *punch*, on ressent un apaisement à la fin de la série, non sans avoir versé quelques larmes, les plus importantes questions ayant reçu leurs réponses. **9 sur 10**

Ciné-gars – La série nous présente un jeune homme qui a tué par colère et jalousie, il y a 23 ans. Nous découvrons les conséquences qu'a eu ce geste sur tous les proches de la victime, ainsi que les répercussions lorsque cet homme revient dans leurs vies par accident.

Ce qui fait l'originalité de la série, c'est le cheminement qu'a fait le tueur, à travers les visites en prison d'une amie de la victime, qui cherche à comprendre son geste, et des ateliers offerts entre les murs. Maintenant qu'il est sorti de prison, cette amie, qui travaille dans un centre de justice réparatrice, aimerait qu'il rencontre les autres victimes de son geste. Tout ça mène à la question : peut-il être réhabilité ?

Les autres cas de rencontres entre bourreaux et victimes que l'on suit pourraient être une série en soi. J'ai bien apprécié.

Maxim Gaudette, dans le rôle du tueur, est excellent avec sa bouille qui se rapproche plus de celle d'une victime. **8 sur 10**

Empathie

Série 2025, drame, social, tragicomédie, Québec, une saison de 10 épisodes de 45 minutes sur *Crave*; autrice : Florence Longpré; réalisation : Guillaume Lonergan; interprètes : Florence Longpré, Thomas Ngijol, Benoit Brière, Brigitte Lafleur.

Synopsis – *Empathie* suit la docteure Suzanne Bien-Aimé, anciennement criminologue, dans son nouvel emploi de psychiatre au fictif institut psychiatrique et pénitentiaire Mont-Royal, après quelques années de pauses après un drame personnel. Elle est accompagnée par son assistant Mortimer, un agent d'intervention. La série se déroule autour des patients de l'institut Mont-Royal ainsi que des histoires familiales des deux personnages principaux.

Ciné-fille – Probablement la série québécoise de l'année. Il y avait longtemps qu'une série n'avait autant fait parler d'elle, et que les critiques, tant professionnelles que du public, soient unanimes.

L'explication du succès de la série réside dans son titre : *Empathie*. Premièrement, c'est ce dont on est témoin dans cet institut psychiatrique, en suivant la Dre Bien-Aimé, qui, malgré une vie personnelle catastrophique, excelle dans son travail, entre autres, parce qu'elle fait preuve d'empathie envers ses patients. Deuxièmement, parce que l'empathie manque cruellement dans notre société présentement, tant à la télévision, dans les médias que dans l'actualité. Empathie vient remplir un espace laissé vacant, mais très important pour se sentir humain.



La série et l'excellente écriture de Florence Longpré nous font réfléchir, pleurer et rire dans le même épisode. Et c'est là où l'autrice et actrice est le plus habile : la tristesse côtoie la folie et le rire. Elle est aussi capable de nous faire éprouver de l'empathie pour ses personnages, malgré les crimes qu'ils ont commis.

Ajoutez des éléments décalés et figuratifs, une trame sonore excellente et originale, une réalisation dynamique, une superbe distribution d'acteurs, qui nous offrent des performances époustouflantes, et vous obtenez *Empathie*.

Pas surprenant que depuis sa mise en ligne le 10 avril, *Empathie* a généré plus de visionnements sur *Crave* que les versions françaises de séries comme *The Last of Us* ou *The White Lotus*. Une deuxième saison a été confirmée. Vous aussi, essayez l'*Empathie* ! **9,5 sur 10**

Ciné-gars – Si vous voulez regarder une série québécoise cette année, mais que vous ne savez laquelle choisir, et bien ne cherchez plus, voici *Empathie* !

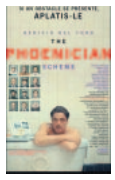
Tous les comédiens et comédiennes sont parfaitement choisis, comme un grand chef cuisinier choisirait ses ingrédients au marché. Florence Longpré et Thomas Nagitol font un duo parfait, tels des danseurs de tango. Florence crève l'écran, malgré la lourdeur de son rôle de psychiatre ayant du mal à se relever d'une dure épreuve.

Pour ma part, je trouve le sujet intéressant, les instituts psychiatriques étant rarement utilisés dans nos télés. De plus, il y a un côté artistique qui est bien présent tout au long de la série. **9 sur 10**

NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariepy et Joanis Sylvain
lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Le complot phénicien



(v.f. *The Phoenician Scheme*) Film 2025, comédie fantaisiste, action, suspense, États-Unis. 105 minutes; réalisation : Wes Anderson; interprètes : Benicio Del Toro, Mia Threapleton, Michael Cera, et plus.

Synopsis – P1950. Anatole «Zsa-zsa» Korda, industriel énigmatique parmi les hommes les plus riches d'Europe, survit à une nouvelle tentative d'assassinat (son sixième accident d'avion). Ses activités commerciales, complexes à l'extrême et d'une redoutable brutalité, ont fait de lui la cible de ses concurrents, mais aussi de gouvernements de toutes tendances idéologiques à travers le monde – et, par conséquent, des tueurs à gages qu'ils emploient.

Korda est aujourd'hui engagé dans la phase ultime d'un projet aussi ambitieux que déterminant pour sa carrière : le Projet Korda d'infrastructure maritime et terrestre de Phénicie. Le risque financier personnel est vertigineux. Il décide alors de se rapprocher de sa fille au détriment de ses neuf fils. Cette jeune religieuse, à qui il n'a pas parlé depuis de nombreuses années, deviendra son héritière. Un complot qui ébranle l'avenir de l'entreprise familiale les oblige à prendre la route. Leur quête les plongera dans des aventures incroyables.

Ciné-fille – Wes Anderson a un style reconnaissable entre tous. Ses compositions fignolées, son artificialité assumée, sa théâtralité, son florilège de vedettes et son humour acidulé, le font se démarquer drastiquement des autres réalisateurs. J'adore son esthétisme et sa photographie, mélangeant vintages et clichés, les couleurs qu'il utilise, très franches, et le charme suranné de ses images. L'action du film se déroulant dans les années cinquantes, c'est parfaitement dans son univers visuel.

On reconnaît aussi l'œuvre de ce réalisateur au grand nombre d'acteurs de renom qui apparaissent à l'écran. On a parfois à peine le temps de les reconnaître, qu'ils sont déjà passés. Dans *Le complot phenicien*, il y a, entre autres, Scarlett Johansson, Benedict Cumberbacht, Tom Hanks, Charlotte Gainsbourg, Willem Dafoe, et j'en passe. Benicio Del Toro, un de ses acteurs fétiches, est excellent dans le rôle de Korda, mais c'est Mia Theapleton (La fille de Kate Winslet), qui vole la vedette en jouant sa fille-nonne.

Pour ce film, le thème de la boîte semble être récurrent. Tout d'abord, les projets de ce monstre en affaire qu'est Korda sont tous entreposés dans des boites (à souliers, à gants, à chemise). Mais chaque scène semble aussi, dans le plus pur style Anderson, avoir été filmée dans une boîte. Original.

Ce qui fait la signature de Wes est aussi ce que ses détracteurs lui reprochent : scénarios décousus, personnages caricaturaux, scènes absurdes. J'admets que souvent, j'ai pensé que Wes Anderson accordait plus d'importance à l'esthétisme qu'à l'histoire. Mais, pour celui-ci, la chronologie du film se suit bien et surtout la relation que Korda tisse tranquillement avec sa fille et l'évolution des personnages, ont fait que j'ai apprécié *Le complot phénicien*, davantage que ses films précédents. Une fantaisie décalée dans sa plus pure expression. **8 sur 10**

Ciné-gars – On ne tombe pas très loin de *The French Dispatch*, un de ses films précédents. Le même genre de plan séquence, avec, à la place, des décors des années 1950, au lieu des années 1960. Avec son habituel sens du détail et du placement des objets et costumes, on retrouve sa touche.

Le complot phénicien nous apporte encore une fois son lot d'acteurs et d'actrices reconnus. On se prend au jeu de tous les découvrir !

Cette fois-ci, le film nous offre une histoire plus linéaire, davantage facile à suivre. Dans la salle, on entendait souvent quelques rires, sourires, et même parfois, des soupirs, comme lors de la scène finale de combat entre les deux frères, exemple parfait de cabotinage. Une fois de plus, un film qu'on déteste ou qu'on adore.

8,5 sur 10

Pique-nique du 100e, paroisse St-François-Xavier

Quel beau rassemblement !

Claire Boivin-Boisvert

Quelle belle journée ! Quel beau rassemblement ! La fête a débuté par la messe célébrée par les abbés Gauthier Elleme, André Daoust et le diacre Jean des Lauriers.

Une chorale de jeunes, sous la direction de madame Justine St-Pierre, a rempli l'église de recueillement et de joie par des chants gais qui ont entraîné l'assistance dans une ambiance de fête en tapant des mains.

À la sortie, déjà plusieurs personnes étaient sur place. Quel spectacle ! Ballons, table de maquillage, jeux gonflables, table bien garnie de plats apportés par plusieurs participants apportaient une atmosphère festive. La senteur de cuisson des hot-dogs aiguisait déjà les papilles. Messieurs Bernard Ouellette, Raoul Cyr et Daniel Loyer formant le Trio Brasil ont entraîné les gens dans une atmosphère musicale de bossa-nova.

Le maquillage des enfants, la peinture et les jeux gonflables les ont comblés au plus haut point. Monsieur Michel Payer, conteur de profession, a capté l'attention des jeunes et des moins jeunes dans une participation active et amusante. Les nombreux prix de nos commanditaires en ont récompensé plusieurs.

La température étant de la partie a permis à ce rassemblement de laisser couler le temps par des échanges de gens qui ne s'étaient pas vus peut-être depuis un certain temps ou de tout simplement jouir d'une bonne compagnie.

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui se sont impliqués ainsi qu'à la Ville de Prévost qui nous a fourni tout le matériel pour faire de cette fête une telle réussite.

À tous ceux et celles qui nous ont comblés de leur présence, nous leur donnons rendez-vous le 28 septembre pour la clôture de cette année du centième.



Photo courtoisie

Le pique-nique du 100e de la paroisse s'est tenu devant l'église Saint-François-Xavier

CAFÉ amitié
Paroisse Saint-François-Xavier

Un dernier café avec François, le pape

Denys Duchesne

Au cours de l'année, lors des différents Café de l'amitié, il est arrivé de citer le pape François ou de rappeler l'une de ses interventions. Alors que se termine notre saison, nous aimons l'idée de rappeler ses propos à notre mémoire, autour d'un dernier café, justement.

Le pape du Synode
Rappelons-nous le Synode 2021-2023 au cours duquel nous avions tenu un café imaginaire avec lui, François. Tous affirment alors que sa présence à la barre de l'Église est porteuse d'espoir. Moultes fois il a été souligné le profond attachement que nous avions pour sa personne, modeste et chaleureuse. Homme du peuple, simple, il vit l'Évangile avec nous.

Tout de même, malgré l'ouverture du pape au dialogue et au changement, plusieurs sont impatients devant la lenteur des progrès et le manque de vision d'une partie de la hiérarchie.

Une Église grande ouverte
Parfois, dit-il, je pense que nous devrions mettre un avis sur la porte des paroisses où il y aurait écrit « Entrée libre ».

Le pape a toujours invité l'Église à ne pas rester assise pour annoncer l'Évangile.

Il y a de la place pour tout le monde dans l'Église, pour tout le monde, s'exclame-t-il ! Personne n'est inutile, personne n'est superflu. Allez chercher jeunes et vieux, bien portants et malades, justes et pécheurs : tous, tous, tous.

Laudato si
En chemin pour la sauvegarde de la maison commune.

L'humanité, n'a-t-il cessé de rappeler, a besoin de partager la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous.

Le pape des périphéries
Je préfère une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie sur les chemins, plutôt qu'une Église malade de son enfermement et qui s'accroche confortablement à ses propres sécurités.

Notre 100e comme héritage
La Paroisse est la présence ecclésiale sur le territoire, le lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. Bonne route !

Merci, François – Merci pape François.

Presbytère Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost
Prêtre : Gauthier Lambert Elleme
Diacre : Jean Deslauriers

Horaire – mardi, mercredi, jeudi : de 10 h à 13 h
Messe : tous les dimanches à 9 h
Rendez-vous : 450-224-2740

courriel : paroissestfran@gmail.com *site internet : rfab.ca/psfx*

FASS 2025 Travis Knights

Un battement de cœur à travers les claquettes

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Travis Knights sera en concert sous le Grand Chapiteau du Festival des Arts de Saint-Sauveur le 1er août prochain. Une performance à ne pas manquer.

Travis est né à Montréal en 1983. Il est danseur à claquettes, chorégraphe et podcasteur canadien. Il a été initié dès son jeune âge par Ethel Bruneau, une figure emblématique de la danse à claquettes à Montréal qui a marqué les esprits de ceux et celles qui ont vécu la vie nocturne des années 50 et 60. Il dit d'elle qu'elle est « son ange », qu'il lui doit tout. Ethel Bruneau a importé Harlem aux cabarets de Montréal. Elle est une véritable légende de cet art percussif qui vient du temps des où la communauté noire était tenue en esclavage.

Nourri par l'héritage des géants du *tap dance* : Gregory Hines, Jimmy Slyde, Savion Glover, Diane Walker, il ne se contente pas de marcher dans leurs traces, il sculpte son propre chemin. Il inscrit son travail dans une tradition afro-américaine riche et profonde. Pour lui, il ne s'agit pas simplement de danser, mais de retracer une histoire, de faire entendre les voix du passé par les vibrations du présent.

Il fait dialoguer l'histoire des claquettes avec les enjeux du monde actuel : l'identité culturelle, la justice sociale, l'héritage culturel. Sa démarche artistique est traversée par l'idée que le rythme est un outil de connexion entre les générations, les peuples, la culture, l'esprit et le corps.

Lors de l'entrevue, il évoque le *tap dance* comme une forme de spiritualité en mouvement. Il engage des conversations profondes en explorant la dimension historique, sociale et philosophique de son art.

Il ne se limite pas seulement à la scène, il est un penseur engagé, passionné par la pédagogie et la vulgarisation de l'histoire des claquettes. Son podcast *Tap Love Tour* est un exemple. Il donne la parole à des artistes du monde entier, explore les enjeux sociaux et politiques de la danse, il rappelle l'importance de la connexion humaine dans ce monde de plus en plus en perte de sens. Son engagement va au-delà des mots. Par ses actions, on découvre son génie : il écoute, il est curieux, il respecte profondément les voix qui ont façonné son art. Le *podcast* crée une archive vivante, pour lui, écouter, c'est danser avec quelqu'un.

Son projet *The Mars Project* est un spectacle qui a eu lieu en janvier 2025 à Montréal. Cette performance mêle danse, musique et réflexion sur qu'est-ce qu'on pourrait laisser derrière nous sur Terre si on allait vivre sur Mars. Une métaphore de ce territoire intérieur pour nous aider à ralentir et à ressentir.

Travis Knights n'est pas seulement un artiste de talent, il est une passerelle vivante entre le passé et le présent, un gardien du tempo de la mémoire collective. Il nous rappelle que chaque pas produit est porteur de sens, d'émotion, d'histoire. À travers ses claquettes, il célèbre la beauté du mouvement en interrogeant le monde. Et dans cette danse, c'est toute la communauté, c'est nous qui battons et espérons avec lui.

Le 1er août prochain, à 20 h, sous le Grand Chapiteau, Travis Knights présentera un spectacle de claquettes et jazz électrisant. Il faut absolument voir sur scène cet artiste humble et inspirant. En se laissant porter par son talent, nous vivrons ensemble une connexion humaine à travers la danse et la musique.



Travis Knights
– photo : Christina De Melo

Christopher Hall et le Quatuor Comique

Un voyage singulier dans l'éther

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Diffusions Amal'Gamme diffusait son concert-bénéfice 2025 avec Christopher Hall et le Quatuor Comique le samedi 24 mai 2025 à la salle de Spectacle Saint-François-Xavier de Prévost. Un engagement qui rend la musique classique accessible.



Photo : Raoul Cyr

Christopher Hall et le Quatuor Comique

Le public de Diffusions Amal'Gamme apprécie grandement la musique classique tel qu'en témoigne la présence assidue tout au long de la saison, d'irréductibles mélomanes. Ce public adore s'engager avec les artistes sur scène. Il est très généreux. Il réagit spontanément. Il adore rire.

Ce concert hybride entre humour et musique classique a été une vraie bouffée d'air frais. Christopher Hall nous a offert une soirée hors du commun. Cet ex-clarinettiste de l'Orchestre symphonique de Montréal devenu stand-up comique nous a pris par la main – ou plutôt par le rire – pour nous faire redécouvrir les grands airs du répertoire classique avec un œil aussi malicieux qu'érudit.

Dès les premières notes, le ton est donné. Ça joue très bien, mais ça ne se prend pas au sérieux. Christopher Hall manie la clarinette avec une virtuosité irréprochable, tout en décochant des blagues savoureuses sur la musique classique, les musiciens et même sur lui-même. L'autodérision ne lui fait pas peur!

A ses côtés, un quatuor à cordes d'une grande finesse: des musiciens jeunes, brillants, à la sonorité pleine, lyrique et nuancée. Leur complicité musicale se double d'une véritable capacité à suivre le rythme effréné des improvisations humoristiques de Christopher Hall sans jamais perdre en qualité et en performance. Leur interprétation d'œuvres de Mozart, Brahms nous a rappelé que l'émotion et l'humour ne sont pas incompatibles. Ils peuvent même s'amplifier naturellement pour le plus grand bonheur de l'auditoire.

Nous sommes sortis de la salle, le sourire encore accroché aux lèvres et de belles mélodies plein la tête. Christopher Hall sait rendre la musique classique accessible sans jamais l'édulcorer. Une soirée précieuse où l'on rit avec intelligence et où l'on écoute avec le cœur.

Le rire et la beauté peuvent jouer à l'unisson, surtout dans une salle aussi bien sonorisée.

Carl Mayotte et son quintette

Carl Mayotte ou le Jazz survolté

Raoul Cyr

Le 31 mai dernier, le bassiste Carl Mayotte et son quintette de «feu» clôturaient la saison 24-25 en nous proposant un hommage à la musique brésilienne, hommage oui, mais puristes de la tradition s'abstenir.



Photo : Raoul Cyr

Carl Mayotte et son quintette

Bien que le répertoire évoque les rythmes et la «groove brésilienne», plusieurs qualificatifs liés au métissage s'appliquent aux compositions et aux arrangements de Mayotte: ce jazz est définitivement progressif, funk, rock parfois; fusion en fait, et ce pour notre plus grand plaisir. Chaque pièce prend le temps de raconter une histoire élaborée, farcie de modulations, de métriques complexes et surtout de solos inspirés et intenses. Malgré la frénésie, les nuances ne sont jamais sacrifiées, ce qui confirme l'indéniable musicalité de ces virtuoses. Voilà pour la vue d'ensemble; pour le détail maintenant, plusieurs pièces sont issues du dernier opus: *Carnaval*. Alors, à tout seigneur tout honneur, solo de basse en partant, la couleur est annoncée (ou une nuance parmi de nombreuses couleurs).

La pièce *Allégorique* constitue un «morceau de bravoure» à exécuter avec, entre autres, ses alternances de mesures à 7 temps et à 6 temps, mais malgré la complexité des rythmiques, ça reste fluide. Nous avons droit à de superbes solos: Damien-Jade Cyr au saxophone soprano, Francis Grégoire aux claviers, Stéphane Chamberland à la batterie ainsi que Gabriel Cyr à la guitare (aucun lien de parenté avec moi en passant). Le groupe enchaîne ensuite avec *Parade* qui est le premier mouvement de la suite *Carnaval*, l'intro est planant, mais ça ne va pas durer, *Parade* nous propulse dans un défilé du Carnaval de Rio version 2.0. Plus loin, on a droit à des échanges improvisés de 4 mesures entre musiciens, ce qui nous ramène à la tradition jazz. Les thèmes sont d'une cohésion et d'une précision chirurgicale. Toujours tirée du dernier album, la pièce *Le Saltimbanque* s'amorce avec un autre solo de basse très mélodique et puisque le regretté guitariste français Sylvain Luc a participé à l'album, bien sûr la guitare est à l'honneur. La «groove» rappelle le style choro propre à la tradition brésilienne.

Au milieu de nulle part issu de l'album précédent donne toute la place au saxophone qui se prend pour un énigmatique animal; lequel?... Après un superbe intermède au piano, Damien-Jade Cyr prend le relais au saxo soprano dans une envolée à la limite du frénétique. Du même album *Hiver*, construit autour de la basse jouée comme une guitare classique (nous faisant entendre mélodie et accompagnement) nous installe dans une pulsation «groundée» et hypnotique. Suit *London Underground* qui figurera sur le prochain album du groupe; cette fois nous sommes davantage dans le funk 4/4 qui pourrait se prendre pour une très bonne «toune» pop. Ça s'écoute super bien.

Enfin le concert se termine par une pièce qui s'intitule *Abracadabra*, et comme si nous n'avions pas eu notre lot de complexité et de saisissantes variations, nous voici dans de la polyrythmie (plusieurs pulsations différentes qui se chevauchent).

Je répète les indéniables qualités de ce groupe: la créativité, la virtuosité, l'originalité, la cohésion, l'énergie communicative, et je dirais aussi la générosité. Quelle magnifique façon de clore cette autre saison qui nous a fait vivre de nombreux moments de grâce et d'enchantements!

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET MAINTENANT PERMIS AUX ADULTES

Odette Morin – **Courez la chance de gagner une carte-cadeau.**

30$ Librairie à la **L'Arlequin**

CHARADE

- **Mon premier –** le participe passé du verbe unir (troisième personne du singulier).
- **Mon deuxième –** de terre, c'est le lombric.
- **Mon troisième –** on le trouve souvent à côté du poivre.
- **Mon tout : est un synonyme de mondial, de planétaire.**

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

1 – La capitale de l'Italie.
2 – Son papier est utile pour cuisiner en camping.
3 – Animal fabuleux cracheur de feu.
4 – Anticosti en est une.
5 – Siège en cuir que l'on place sur le dos d'un cheval.

Mot (ou nom) recherché: C'est une racine.

1	2	3	4	5

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

1 – Je suis un État des Antilles situé au sud de Cuba.
2 – Grâce à mon climat tropical, je possède de nombreuses plantations de canne à sucre et de bananiers.
3 – Ma langue officielle est l'anglais et ma capitale est Kingston

COUPON-RÉPONSE

CONCOURS DÉFI Juin 2025

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

Ville _____

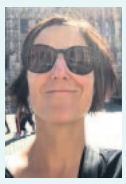
Âge _____ **Tél.:** _____

Par courriel : **defi@journaldescitoyens.ca**
ou la poste : **Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0**

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à **defi@journaldescitoyens.ca** ou par la poste à l'adresse suivante : **Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0**. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANTE DU DÉFI de mai 2025

La gagnante est Sonia Mailhot, 45 ans de Prévost



RÉPONSES DE MAI 2025

CHARADE
K – Mai – Rat – Man = Caméraman

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU
1 2 3 4 5
P L A G E
1 – Pion 2 – Lundi 3 – Août
4 – Gorille 5 – Estomac

QUI SUIS-JE ? Le Brésil

Librairie L'Arlequin
Des livres et des libraires...
4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC J0R 1R0
450.744.3341



PAROLES D'ENFANT **Darius et Tatie**

Le sens de la répartie

Lyne Gariepy lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Lundi soir, mon téléphone sonne. C'est Darius, mon neveu d'amour. Il me demande: « Tatie, tu peux m'aider à faire mon devoir de français? Maman est fatiguée, on cherchait quelqu'un de bon en français pour m'aider, et on a pensé à toi. Est-ce que tu veux? »

« Bien oui, mon grand », que je lui réponds. Je vous épargne la partie devoir, mais après quelques minutes, celui-ci est terminé. Darius s'attarde ensuite à me faire la conversation, de manière tout à fait charmante: « Tatie, qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui? » – « Les repas, la vaisselle, du rangement, deux lavages, une promenade, J'ai écrit un texte, et juste avant que tu m'appelles, je lisais un livre. »

Je vous épargnerai le reste de notre conversation banale, mais oh! combien douce au cœur. De l'entendre me poser des questions, plein de curiosité, mais aussi d'un sincère intérêt pour l'autre, presqu'un grand, mais encore un petit, avec son émerveillement, est un bonheur.

Pendant notre conversation, j'entends ma sœur s'activer derrière. Elle en profite pour ranger sa cuisine. Après au moins 15 bonnes minutes d'échanges entre tatie et neveu, elle dit à Darius: « Ce serait bien de prendre un bain, mon grand » Et Dada de lui répondre, doucement, mais fermement: « Si tu veux prendre un bain, toi, prends-en un, mais moi ça ne m'intéresse pas de prendre un bain aujourd'hui. » Le tout dit très poliment, pas comme les enfants qui crient qu'ils ne veulent pas prendre leur bain. C'était dit d'un ton mature, quoique légèrement frondeur.

Je me suis dit à cet instant que les négociations avec Darius deviendraient bientôt ardues, avec son sens de la répartie. Il avait utilisé la formulation de la demande de ma sœur pour trouver la faille et refuser! Le fameux 7 ans, bientôt 15!

Finalement, Darius a quand même pris un bain. Je lui ai dit que j'avais déjà pris un bain en un temps record de 7 minutes (sans compter le remplissage) et que je le mettais au défi de faire mieux. Résultats: 22 minutes de bain et de conversation entre nous trois. Mais ces dernières resteront secrètes, car ce qui se dit dans le bain reste dans le bain!



Photo : Joanis Sylvain

Darius et Tatie, en pique-nique, quelques jours après la conversation téléphonique intéressante

Mots et Mœurs Gleason Théberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Aller

Quand on se rencontre, on se demande *Tu vas bien?... Ça va?* Une manière de se rassurer sur le fait que la vie persiste chez les autres dans les habitudes qui sont aussi les nôtres. Cette erre d'aller, à la façon de l'énergie conservée par le navire sur les vagues, permet de se quitter après de longues ou courtes conversations avec un certain réconfort.

Ce verbe *aller*, qui signifie alors être dans un état satisfaisant, est d'ailleurs d'un usage d'une rare fréquence puisqu'il sert à créer ce que la grammaire moderne appelle le futur proche. J'espère qu'*Il va faire beau*, se dit-on alors avant de se quitter, plutôt que le *Il fera beau* du futur simple.

C'est ainsi que les actions concernant l'aller impliquent très souvent dans plusieurs verbes les rapports entretenus avec les autres personnes. Quand il est question, cependant, de les impliquer en mentionnant qu'on les accompagne d'une manière ou d'une autre, une certaine confusion survient, par exemple, entre le fait de porter quelque chose et l'aide offerte en guise de soutien moral ou concret. On entend alors souvent dire qu'*on porte quelqu'un chez lui* ou dans un autre lieu. On oublie alors que ce verbe implique davantage une sorte de charge qu'un accompagnement.

Les services de transport en commun véhiculent d'ailleurs des gens, et quand il est question d'un ami réel ou occasionnel, c'est le fait de les conduire personnellement qu'on assume. On l'emmène avec soi-même, on marche avec lui jusqu'à un endroit que parfois il ne connaît pas ou parce qu'il ne dispose pas du moyen de s'y rendre. On lui offre alors en covoiturage un siège dans une voiture, à l'occasion d'un voyagement, un terme qui remplace agréablement l'usage du mot *lift*, très courant mais de provenance anglaise. Et si le déplacement est plus ou moins définitif, on parlera d'emmener quelqu'un à l'aéroport, l'y reconduire avec ses bagages, jusqu'à un avion, dont on peut dire qu'il l'emporte, puisqu'il le prend pour le laisser ailleurs.

En contrepartie, ce qu'on peut porter, c'est un vêtement sur soi, un colis pour le mettre à la poste; ou mentalement, un souci, un deuil, une attention particulière à un problème, un projet pour le mettre en exécution. On apporte aussi les fleurs qu'on offre, sa contribution à un évènement collectif, Et comme emmener peut aussi être dans ce cas utilisé, il faut noter que s'il s'agit d'y accompagner quelqu'un, c'est amener qui convient davantage parce que le mot réfère à la main et désigne précisément ce qu'on peut prendre par la main; mais on ne porte pas quelqu'un, à moins qu'il soit blessé ou qu'il s'agisse d'un enfant tenu dans les bras ou protégé au ventre de sa mère.

Une ultime référence à ce précieux *aller* concerne l'habitude québécoise tenace d'insister en disant qu'*on monte en haut*, alors que *monter* suffit et qu'*aller en haut*, *à l'étage* ou *aux chambres* désignent tous déjà le déplacement.

À la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
P	R	O	F	I	T

1 – Pègre
2 – Récession
3 – Obésité
4 – Fil
5 – Impôt
6 – Taupe

1	2	3	4	5	6
T	E	C	H	N	O

1 – Tatouage
2 – Ecstasy
3 – Clip
4 – Hip-hop
5 – Noctambule
6 – Oreilles

Mots croisés - Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	U	I	S	I	N	I	E	R	E	S	■
2	A	N	T	H	R	A	C	N	O	S	E	S
3	R	■	I	I	■	P	I	N	I	E	R	E
4	T	U	N	N	E	L	■	U	T	■	O	C
5	E	■	E	T	■	O	S	I	E	R	S	■
6	S	C	R	O	T	U	M	■	L	A	I	T
7	I	R	A	■	A	S	S	I	E	T	T	E
8	E	■	N	A	S	E	■	S	T	■	E	H
9	N	O	T	E	S	■	T	E	■	N	■	E
10	N	U	■	R	E	M	E	R	C	I	E	R
11	E	S	T	E	■	A	R	A	■	E	V	A
12	S	T	R	E	S	S	A	N	T	E	■	N



Carte postale : collection personnelle de l'auteur

Carte postale du siècle dernier

Les vergers et la résidence de Charles L. Girard à Shawbridge

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca.

Date inconnue.

On doit se rappeler que Charles Girard a été signataire avec John W. Kimpton, Joseph Stephens, J.W. Boyd et J W O Mattews de la demande d'érection en municipalité du village de Shawbridge le 27 avril 1909, soit il y a 116 ans maintenant.

Avec Odette Morin
odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Pour le plaisir... du Palais

Marinades de légumes vite faits

Aujourd'hui, même les restaurants chics nous proposent des « pickles » pour accompagner certains de leurs plats les plus raffinés. Le plus souvent, il s'agit d'une version « express » d'un condiment qui autrefois prenait des heures à préparer.

Ces marinades peuvent être préparées la veille, quelques heures, voire quelques minutes avant d'être dégustés, soit juste le temps de les laisser refroidir. Presque tous les légumes peuvent être marinés selon cette méthode rapide. Les plus dures, comme la plupart des légumes racines, le céleri, le chou-fleur peuvent être blanchis plus ou moins brièvement (selon leur dureté) dans le liquide à marinade avant d'être transférés dans un bocal (avec assez de liquide pour les couvrir). Plus les morceaux seront minces, moins ils auront besoin d'être blanchis. Dans le cas des légumes tranchés à la mandoline, cette étape peut s'avérer inutile si vous voulez préserver leur côté croustillant. Vous n'avez qu'à verser le liquide bouillant sur les légumes que vous aurez mis dans un bocal. Vous pourrez créer des mélanges de légumes colorés et aromatiser le liquide à marinage avec vos épices ou condiments préférés. Les marinades ainsi préparées ne sont pas faites pour être conservées pendant des mois, mais plutôt quelques semaines au frigo. Vous utiliserez la même technique pour les légumes comme les concombres libanais tranchés, les poivrons en lanières fines, les radis tranchés minces, les oignons en rondelles minces. Pour une version quasi instantanée, déposez les légumes dans un cul de poule et ébouillantez-les avec le liquide à marinade. Mettez la préparation au congélateur juste le temps de la refroidir.

Le liquide à marinade

Ingrédients

Vinaigre blanc ou de riz, de cidre, 190 ml (¾ de tasse)
Eau, 625 ml (2 ½ tasses)
Sucre, 30 à 60 ml (2 à 4 cuil. à soupe) ou au goût
Sel, environ 5 ml (1 cuil. à thé) ou au goût
Mélange d'épices à marinades, 5 ml (1 cuil. à thé) dans une mousseline ou une boule à thé (facultatif)
Feuille de laurier, anis étoilé, piment fort, graines de fenouil, de carvi, de moutarde, etc. au choix (facultatifs)
Tranches d'ail et/ou de gingembre (facultatives)

Préparation

Mettez les ingrédients dans une casserole et portez le tout à ébullition. Laissez mijoter de 5 à 10 minutes. Donne un peu plus de 800 ml soit environ 3 ¼ tasses de liquide à marinades. Si vous en avez de trop, mettez-le au frigo dans un bocal propre pour une future recette.

Marinade de radis et oignons rouges

Pas seulement délicieuse, cette préparation prendra une belle coloration rose fuchsia.

Ingrédients

- Radis rouges, 6 à 8 gros tranchés minces
- Oignon rouge, la moitié d'un moyen (ou plus) en demi-lamelles minces
- Liquide à marinade, assez pour couvrir les légumes

Préparation

Mélangez les tranches de radis et d'oignon, déposez-les dans un bocal et versez assez de liquide (bouillant) pour bien les couvrir. Pour la version instantanée, mettez les légumes dans un cul de poule, couvrez-les de liquide bouillant et mettez-les à refroidir au congélateur.

Bon appétit!



Histoire et Archives Laurentides

Un prix prestigieux

Salle de presse

Histoire et Archives Laurentides s'est vu décerner le prix Léonidas-Bélanger 2025, lors du congrès annuel de la Fédération Histoire Québec (FHQ), qui avait lieu du 30 mai au 1er juin à Montmagny.

Cette prestigieuse reconnaissance a été remise à HAL pour la commémoration du centenaire du monument au curé Labelle à Saint-Jérôme, qui a été souligné de belle façon l'automne dernier. Pour commémorer les 100 ans de l'emblématique monument au Roi du Nord, HAL avait organisé plusieurs activités, dont la production de cinq capsules vidéo, des articles dans son bulletin « Espace mémoire » et, le 20 octobre, lors d'une cérémonie officielle, la présentation du spectacle *Sur les traces du Roi du Nord* du conteur Marc Sauvageau, racontant de façon ludique les grandes étapes de la vie du célèbre prêtre colonisateur des Laurentides.

HAL vous invite d'ailleurs à visionner les cinq courtes capsules vidéo qu'ils ont réalisées à ce sujet en collaboration avec la Télévision des Basses-Laurentides.

Le prix a été remis lors du congrès de la FHQ, dont sont membres quelque 360 sociétés d'histoire, de généalogie ou du patrimoine, musées, centres d'archives et associations citoyennes qui jouent un rôle majeur dans la préservation de notre héritage collectif.

Quatrième prix en quatre ans

Le travail d'Histoire et Archives Laurentides et de ses artisans est régulièrement récompensé au congrès annuel de la Fédération Histoire Québec.

En 2022, HAL avait obtenu la 2e place au prix Léonidas-Bélanger, attribué cette année-là pour l'excellence d'une publication, avec son ouvrage *Le Roi du nord trois fois couronné*, consacré au curé Labelle.

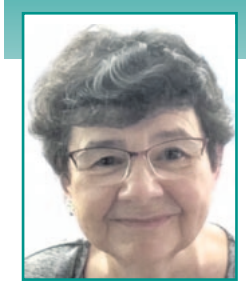
L'an dernier, dans cette même catégorie, HAL avait terminé au 3e rang pour *Prisonniers du temps à Prévost*, une bande dessinée doublée d'un ouvrage historique réalisée dans le cadre du 50e anniversaire de la fusion ayant donné naissance à cette ville.

Et en 2023, le Prix du bénévolat Honorius-Provost avait été remis à notre vice-présidente, Suzanne Marcotte, pour son profond engagement et sa très longue implication dans la société d'histoire jérômienne.

PERSONNALITÉ DU MOIS

Matie-Andrée Clermont

Une présence importante dans l'univers de la littérature québécoise pour la jeunesse



Marie-Andrée Clermont est née à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, accueillie dans la joie par des parents très aimants. Son enfance et son adolescence se déroulent dans une famille harmonieuse et sous l'enseignement des Sœurs de la congrégation Notre-Dame. Sa soif de connaissance et sa curiosité la dirigent vers la lecture dès la première page du premier livre qu'elle tient dans ses mains. Vers huit ans, elle écrit sa première histoire. Ses lectures s'abreuvent à tous les genres : aventure, mystère, tragédie, poésie, romans d'amour et d'amitié, épopées antiques ou médiévales et plus. Elle s'amuse même à prolonger certaines histoires en y ajoutant une fin plus glorieuse ou positive. Lors des étés à la campagne chez sa grand-mère, elle pratique des activités en forêt, en montagne ou sur le lac avec sa petite sœur, ses cousins et ses cousines. Une jeunesse comblée.

C'est à 16 ans qu'elle rencontre son prince charmant, Gilles, avec qui elle se marie à 20 ans. Le couple part alors pour un séjour d'études sur un campus des États-Unis. Leur premier enfant naît cette année-là. Aujourd'hui, ils sont toujours aussi amoureux après plus de 50 ans… avec trois garçons, trois belles-filles et neuf petits-enfants, il faut croire que leur décision était la bonne. Vers la fin de la vingtaine, Marie-Andrée se lance dans l'écriture et elle s'inscrit aussi au bac en traduction. Une double carrière s'ensuit, puisque son premier roman est publié en même temps qu'elle obtient son diplôme en traduction. Les deux carrières lui permettent un cheminement simultané, facilité par l'aide de ce nouvel équipement indispensable à l'écrivain : l'ordinateur.

Elle publie d'abord aux Éditions Fides, puis une rencontre déterminante avec Paule Daveluy, une de ses auteures préférées, lui ouvre les portes des Éditions Pierre Tisseyre, où elle fera le plus gros de sa carrière et où elle deviendra directrice de deux collections. Sa plus grande fierté professionnelle, c'est la création de *Faubourg St-Rock* aux Éditions Pierre Tisseyre, une collection très appréciée des ados. Plusieurs auteurs ont écrit dans cette collection, unique par la connivence d'écriture qui les unit. Grâce à ses romans, Marie-Andrée a rencontré des milliers de jeunes dans les écoles et les bibliothèques du Québec et d'ailleurs, pour parler de lecture et d'écriture. Elle a bénéficié de la promotion faite par Communication Jeunesse, un organisme qui stimule les jeunes à lire les auteurs d'ici. Et elle fait partie des membres fondateurs de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse, vouée à la promotion des droits des auteurs, dont elle est Membre d'honneur. Parlant d'honneurs… *Jasmine*, un roman de Jan Truss qu'elle a traduit de l'anglais (Éditions Pierre Tisseyre, *Deux solitudes jeunesse*, 1986) lui a valu un certificat d'honneur de l'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY, 1987). Également, *Le silence des maux*, roman qu'elle a écrit en collaboration avec Thérèse Matta-Claudius et un groupe de finissants de l'école Antoine-Brossard (Éditions Pierre Tisseyre, Conquêtes, 1994) a mérité une mention spéciale de l'Office des communications sociales en 1995.

Elle est l'auteure de dix-huit romans, huit nouvelles littéraires et elle a traduit plus d'une centaine d'ouvrages, pour les tout-petits et les plus grands, dans plusieurs maisons d'édition. Elle a aussi piloté de nombreux projets de création collective. Elle a donné des cours d'écriture sous l'égide de l'Association des auteurs des Laurentides. Secrétaire du CA de l'Université du troisième âge des Laurentides pendant dix ans, elle publie dans le *Journal des citoyens* des articles qui font la promotion des programmes.

Cette grande dame, établie à Sainte-Anne-des-Lacs depuis 1977 a su, sans faire de bruit et avec humilité, par ses écrits et par la mise sur pied de programmes en équipe, contribuer à la littérature québécoise. Grâce à ses interventions, elle a pris vie et demeure aujourd'hui à la portée des jeunes et des adultes de chez-nous. On peut la considérer l'Artisane d'une importante dimension de notre culture, la littérature.

COUPS de ♥ de juin

On a fait la fête!

La fête italienne à la Céna

Dimanche 1er juin se tenait une fête italienne à la Céna, un événement rassembleur, festif et familial organisée par la chef propriétaire Maya Ramacieri. Une variété de produits du pays étaient offerts en dégustation en compagnie des fournisseurs sur la terrasse extérieure et à l'intérieur. Familles, voisins et amis sont venus profiter de ces bons moments passés dans une atmosphère italienne bercée par la voix de Marco Calliari qui a fait danser l'assemblée sous les musiques du pays.

585 boul. des Laurentides, Piedmont

Nouveau, à Prévost!

Le meilleur fast-food à Prévost, c'est ici!

Allez savourer ces burgers, frites et repas rapides faits maison dans une ambiance conviviale. Pour souper en famille ou entre amis, ce casse-croute offre des plats simples et délicieux. Les chiens sont les bienvenus et ont droit à une saucisse!

2487, boul. du Curé-Labelle, Prévost

Invitation à tous!

Festival Brasse tes Laurentides!

La toute première édition du Festival *Brasse tes Laurentides* s'installe à la gare de Prévost pour un weekend où la fête, les saveurs et la musique seront à l'honneur : 12 microbrasseries et foodtrucks; spectacles, jeux gonflables et maquillage pour enfants. Venez faire la fête avec nous! **Un rendez-vous de bons vivants à ne pas manquer.**

Gare de Prévost – du 18 au 20 juillet 2025

Bienvenue !

Nouvelle administration à l'Ardoisière

Le 5 juin, Martin Turcotte, nouveau propriétaire de l'Ardoisière accueillait, à l'occasion d'un 5@7, les résidents de Prévost, parents et amis, ainsi que des gens des communautés environnantes, dans l'entreprise dont il a pris la relève. Le personnel de la boutique et de l'usine sont toujours sur place prêts à offrir le service concernant ce matériau noble. Une entreprise qui a été mise sur pied par Denis Bisson, qui a bien mérité sa retraite après des années à faire connaître l'ardoise importée de la Nouvelle-Écosse et y apporter le traitement en usine sur place, qui le rend accessible auprès des entrepreneurs en construction soucieux d'apporter une valeur sure à leurs projets résidentiels et commerciaux. Longue vie à Martin Turcotte et à l'Ardoisière!

2782, boul. du Curé-Labelle, Prévost

Fêtons la St-Jean!

Nous avons mille raisons de célébrer notre fierté d'être québécoises/québécois! Il est préférable de faire scintiller la flamme du feu de joie dans son cœur, car avec le vent, il aurait tendance à mettre le feu!

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Lise Pinard 514-894-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
7 juillet 2025, à 17 h

Réservez votre espace publicitaire dès maintenant !

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et des environs

Démarquez-vous ! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3e jeudi de chaque mois.

Pensez-y ! 11 400 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Aménagement des sentiers de plein air

Réseaux de sentiers de plein air (suite)

Anthony Côté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Les changements climatiques sont à nos portes. Les sentiers de plein air existants comme les aménagements futurs doivent pouvoir résister aux assauts de la météo extrême. La pérennisation de sentiers doit inclure l'acceptabilité sociale. Des outils ont été développés pour être à la hauteur de ces défis.

Dans l'article du mois de mai, la méthode générale a été présentée pour le développement de sentiers durables. L'Institut des Territoires a établi 16 principes à valider dans trois sphères de développement durable.

Dans un projet donné, un des principes a souvent préséance sur les autres. Sans mettre de côté les restants, celui ayant préséance est attaqué en priorité pour s'assurer qu'il peut être satisfait convenablement. Un cas d'espèce où les principes environnementaux ont préséance est la révision du tracé d'un sentier de ski de fond existant où l'érosion du sol et l'hydrologie du site dominent (la Johannsen Est à Sainte-Adèle).

Il débute avec le volet exclusion/atténuation par une étude de la fragilité du territoire sur le plan hydrologique. Ici, un logiciel mis en ligne par le ministère des Ressources naturelles (gouvernement du Québec) permet d'évaluer de façon précise les variables terrain : le Lidar[1]. La technologie Lidar permet de fournir avec précision des informations telles que l'altitude du sol, la hauteur du couvert forestier (canopée), les pentes et les courbes de niveau. La précision du Lidar est souvent suffisante pour entrevoir des ruisseaux intermittents[2]. De plus, il permet de créer des cartes de classement des pentes : une couleur spécifique selon la pente fait ressortir une gradation. Elle permet aussi une gradation du taux d'humidité du sol ou du couvert forestier.

Pour le projet qui nous concerne, les critères à considérer simultanément sont :

- les variables topographiques :
  - Les dénivelés et les pentes.
  - Inclinaison de la pente arrière (la pente du sentier vue en descendant).
- Les dépôts de surface et le régime hydrique du sol.
  - La composition du sol de surface (limon, sable, gravier, humus, etc.)
  - Les lacs, les marais et les tourbières.
  - Le sol humide, le sol frais, le sol sec.
- Le patron d'écoulement de l'eau de surface. Ici, une grille de vulnérabilité du sol est disponible dans l'excellent *Guide de saines pratiques forestières dans les pentes du Québec*[3], nous incite à éviter les lignes d'écoulement convergentes.

Quand toutes les informations sont colligées sur une même carte, les faiblesses du sentier existant (trait jaune pointillé) deviennent visibles et des alternatives ressortent; tout ceci sans avoir arpenté le territoire et à l'intérieur de quelques heures. Sachant clairement les contraintes du territoire, la visite subséquente des lieux a permis de valider des alternatives sur certaines sections du sentier. Parmi les conclusions tirées de ces cartes, nous pouvons constater que des sections du sentier existant pour accéder au sommet nº 1 devraient être relocalisées. Avec les changements climatiques, il y aura des problèmes d'érosion dans ceux-ci. De plus, avec les changements climatiques des contraintes supplémentaires ont été ajoutées à l'aménagement du sentier de ski de fond dont zoner les versants sud et les zones ouvertes dénudées (coupe à blanc) comme vulnérables à la fonte rapide de la neige au printemps.

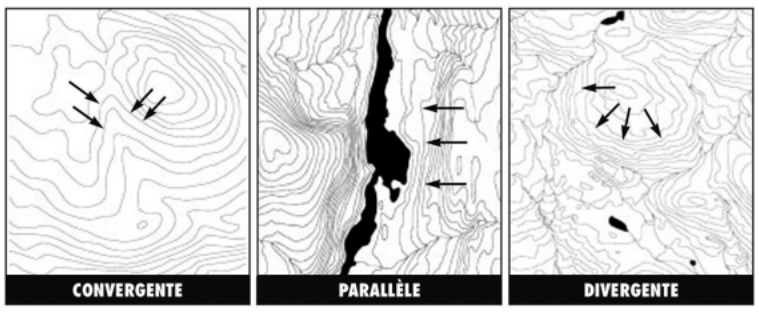
Le mois prochain, la préséance sera donnée aux habitats fauniques et floristiques (des sites sensibles et des habitats reconnus du Mont Kaaikop).

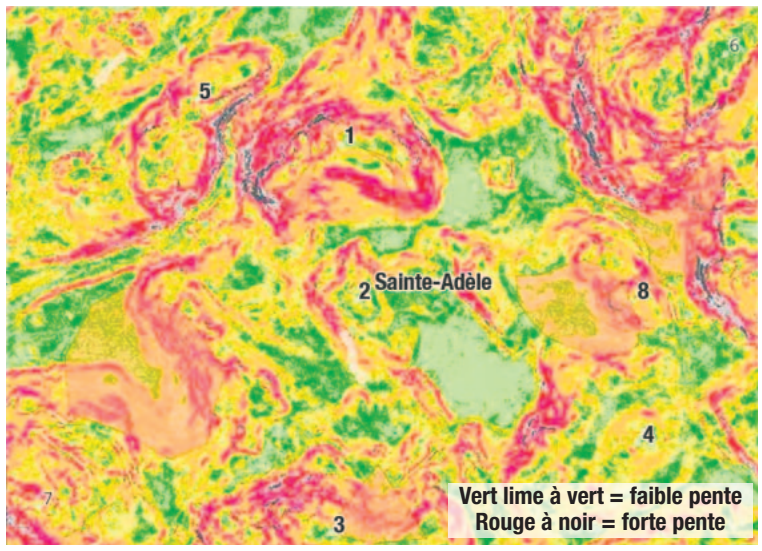
1. Lidar : Light Detection and Ranging

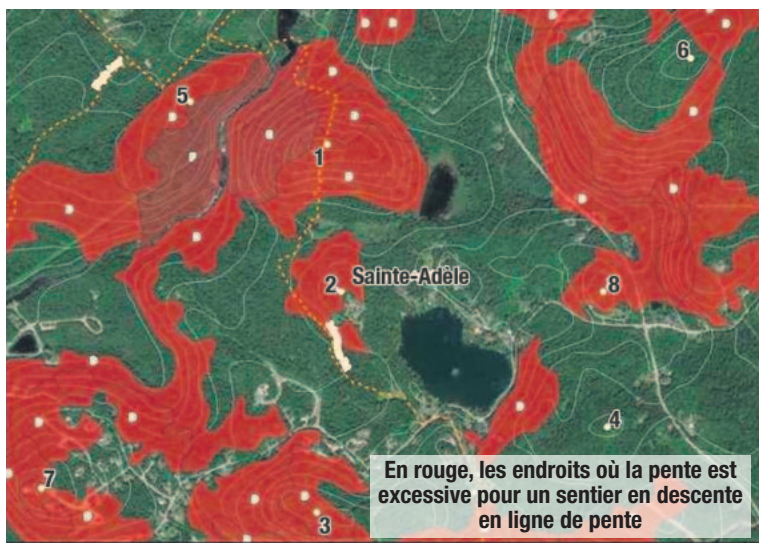
2. Un ruisseau intermittent prend vie au printemps ou après un gros orage.

3. Guide de saines pratiques forestières dans les pentes du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec, 1998

Figure 2.1 - Direction de l'écoulement (⟶ = Ligne d'écoulement)











Activité de plein air annuelle

4e édition des Courses de la Coulée

Anthony Côté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Les Courses de la Coulée 2025 ont été un véritable succès le 7 juin dernier. Un record pour l'évènement, une foule de 630 coureurs de 3 à 63 ans, petits et grands étaient présents pour profiter de cette belle épreuve sportive.

Cinq parcours étaient proposés lors de cette 4e édition : 1,5 km, 3 km, 5 km, 10 km et 15 km dans les sentiers du Parc de la Coulée. Plus de 330 jeunes ont pris part aux épreuves 1,5 km, 3 km et 5 km.

Le comité organisateur travaille fort tout au long de l'année pour nous livrer cette journée de plein air printanière. Il tient à remercier chaudement les 50 bénévoles de tous âges qui ont rendu l'événement possible. Une mention spéciale aux signaleurs postés aux intersections pour diriger les coureurs vers le sentier approprié et pour distribuer de l'eau au besoin. Il va sans dire que les moustiques les gardaient bien éveillées, et ceci malgré le chasse-moustiques. La députée provinciale madame Sonia Bélanger et le député fédéral M. Tim Watchorn sont venus encourager les coureurs.

Plusieurs commanditaires locaux ont contribué à faire de cette journée une réussite : merci pour la générosité de la ville de Prévost, du Club optimiste de Prévost, des Caisses Desjardins, de l'IGA Extra Famille Piché et de la Micro-brasserie Le Shawbridge.

Une météo clémente a été au rendez-vous pour ces festivités. Selon Scott Durocher du comité organisateur, l'ambiance était électrisante pour le départ des enfants et des ados. Sourires, dépassements de soi et bonne humeur étaient au rendez-vous. Des jeux gonflables et des kiosques d'informations ont fait le bonheur de tous ceux présents à cette journée. Tous les profits amassés lors de l'événement seront remis au Club du Parc de la Coulée et l'aideront à pérenniser le parc.

C'est un rendez-vous pour l'année prochaine, le 6 juin 2026!

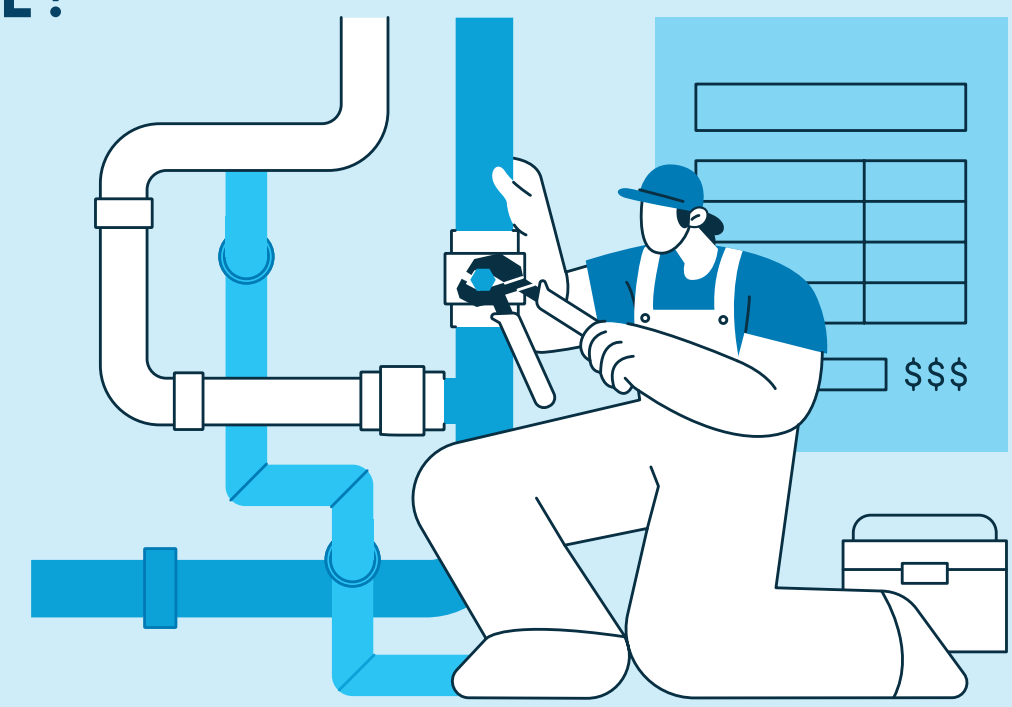


Photo : Phil Labelle

Rénovation résidentielle

POUR TOUTES VOS RÉNOVATIONS,
→ DEMANDEZ LA FACTURE !

Visitez justepourtous.ca



REVENU QUÉBEC





Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA extra
Famille Piché
On s'y connait!